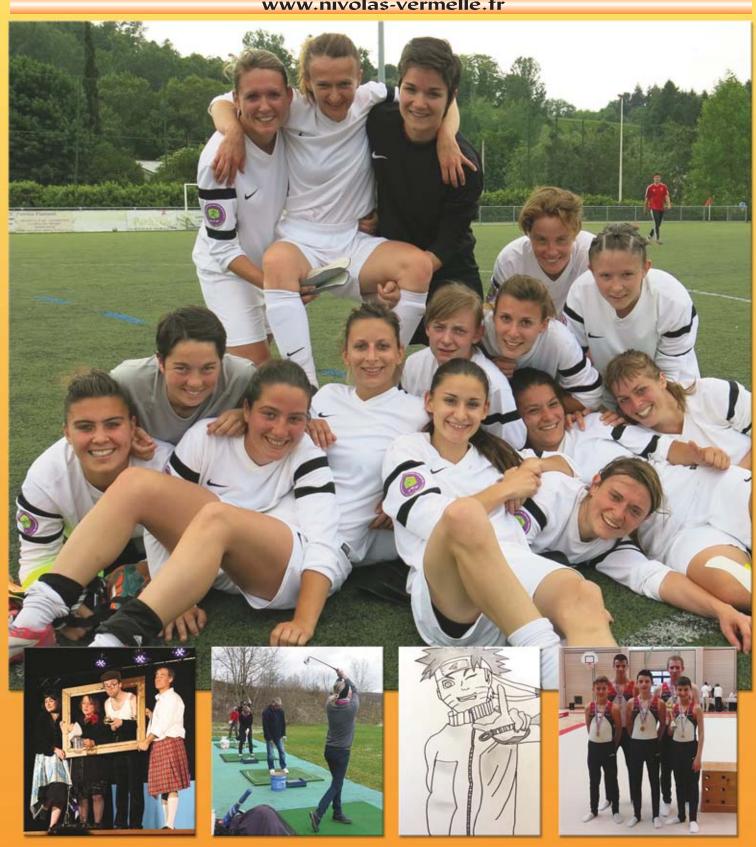


Le Trait d'Union Nivolésien

 N° 114 2° Trimestre 2015

Bulletin Municipal d'Information de NIVOLAS-VERMELLE

www.nivolas-vermelle.fr



Bloc notes

Horaires de la Poste

du lundi au vendredi : 9h-12h - 14h-17h

levée du courrier : 15 h

le samedi : 9h -12h

levée du courrier : 11h30

Horaires Bibliothèque

mardi : 16h - 18h mercredi : 14h - 18h : 16h - 18h jeudi

samedi : 10h - 12h

Horaires Mairie - Tél. 04 74 92 19 35

du mardi au vendredi : 10h-12h - 16h-18h / Lundi et mercredi : 10h-12h Chaque 1er samedi du mois : 10h-12h

Fonctionnement des déchèteries

JOUR	RUY	NIVOLAS-VERMELLE	CHATEAUVILLAIN
Lundi	13h30 à 16h30		
Mardi			
Mercredi	13h30 à 16h30	9h à 12h et 14h à 18h	17h30 à 19h30
Jeudi		9h à 12h et 14h à 18h	
Vendredi	9h à 12h et 13h à 14h30	9h à 12h et 14h à 18h	15h30 à 18h30
Samedi	8h à 12h	9h à 12h et 14h à 18h	13h30 à 18h

Pour toute demande concernant l'eau et l'assainissement

A votre service						
	Médecine Générale : Dr Blandine Carminati Dr Pascale Piller	L'Emeraude, Route Nationale Immeuble l'Erable, Centre Commercial	tél 04 74 92 16 73 tél 04 74 27 34 61			
	Médecine Générale et Méd Dr Xavier Francisco	tél 04 74 92 16 73				
	Médecin Pédiatre : Dr COMPANEANU Julia	2371 Route Nationale 85	tél 06.09.07.46.62			
	Chirurgien-dentiste : Millo Nicole	42 Impasse des Acacias ,	tél 04 74 27 92 79			
	Infirmières : Véronique Bayada Véronique Fiel Véronique Reynaud	l'Emeraude, Rte Nationale 85	tél 04 74 27 93 74			
	Pharmacie : Laure Mélin-Gluzman	Route Nationale 85 :	tél 04 74 27 94 09			
	Kinésitérapeuthe : Philippe Kieffer Alex Leygnier Marie-Thérèse Resseguier PAPATHEDOROU Symeon	l'Emeraude - Rte Nationale 85	tél 04 74 27 91 08			
	Pédicure-podologue : Pierre de Bréchard	l'Emeraude,Route Nationale 85	tél 04 74 18 62 83			
	Ostéopathe Microkinésithe Nathalie Mode	tél 04 74 90 12 37				
	Ostéopathe DO : Maud Fontana	42 allée Gabriel Pellet	tél 06 43 61 85 38			
Orthophoniste : Sylvie Monget Sarrail Fryda		l'Emeraude, Route Nationale 85,	tél 04 74 90 13 91			
	Psychologue Psychothérap Christine Bachelier	tél 04 74 88 96 60				
	Acupunture Manuelle, Shia Murielle Moulines	tél 06 86 70 81 18				
	Acupuncture Tui Na – mass Wilfried Reinke		95 - 04 72 59 04 74			
	Opticien : Véronique Flamant-Durand	Route Nationale 85	tél 04 74 80 20 04			
	Audioprothésiste : Fabrice Peyrat	Route Nationale 85	tél 04 74 80 20 04			
	Sophrologie : Nathalie Decatoire Sonia Neuville	173 Chemin de Branton, 159 rue Jean Moulin	tél 06 62 28 28 31 tél 06 65 39 24 55			
	Diététicienne : Alexia Charreton	464, rue de Boussieu,	tél 06 46 88 73 05			
	Vétérinaire :	07.4	.// 04 74 02 60 40			

CAPI - Régie des eaux

Dr Claude Provent

810, rue du Vernay © 04 74 92 99 25

Nivolas-Vermelle - Bureaux ouverts au public du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30 En dehors des heures d'ouverture de la CAPI

Numéro d'astreinte : 06 34 51 25 02

87, Avenue de Ruffieu,

SOMMAIRE

Editorial	P. 3
Mot du maire	P. 3
Comptes-rendus des conseils municipaux	P. 4 à 8
Espace d'expression des groupes du conseil municipal	P. 9
Informations municipales	? 10 à 13
Chronique de Guy Hyver	? 14 à 15
La vie locale	? 16 à 19
La vie culturelle	? 20 à 22
La vie sportive	? 22 à 25
La vie des écoles	

Page de couverture : Les filles du CSN restent en D2 Nationale, les garçons niveau 5 de l'EGN champions de France

Récapitulatif des manifestations

Exposition sur les jardins Eglise de Vermelle

tous les samedis et dimanches de 15h à 19h jusqu'au 5 Juillet

Kermesse de l'école

Samedi 27 Juin Spectacle au Gymnase repas et jeux sur le stade municipal

Gala du judo club

Vendredi 26 juin à partir de 18h00 au Gymnase

Golf - Concours d'approche

Vendredi 3 juillet à partir de 17h au Practice, rue du Vernay

Fête d'été

samedi 4 juillet au Stade Municipal Sur place buvette barbecue - grillades.

14 juillet

Cérémonie à 11h00 sur la place

Don du sang

mardi 21 juillet de 16h45 à 19h15 à la Salle des Fêtes appel à tous les nouveaux donneurs

Forum des associations

samedi 5 septembre de 10h00 à 12h30 au foyer municipal

Fête d'été) Samedi 4 juillet :

au Stade Municipal

14h Concours de pétanque 18h balade-croquis jusqu'à Vermelle 18h Baby-foot géant sur le city stade (inscriptions d'équipes de 5 à 8) 21h soirée dansante 23h feu d'artifice

> Sur place buvette - barbecue - grillades.



tél 04 74 93 60 19

Le Mot du Maire

Dans ce message, je voudrais aborder trois sujets, portés par la municipalité et qui concernent notre vie de tous les jours.

D'abord l'entretien des trottoirs : Si la construction ou la réfection des trottoirs est de la responsabilité de la commune dans les voies publiques ouvertes à la circulation, il n'en est pas de même de l'entretien courant au droit de la propriété de chacun qui incombe aux riverains. Locataire ou propriétaire, il vous revient en effet de balayer, désherber et nettoyer trottoir et caniveau sur la partie de la voie publique qui longe votre maison ou votre jardin et en hiver de déneiger le trottoir pour faciliter le déplacement des piétons. La jurisprudence répertorie des condamnations de riverains dont l'absence d'exécution du déneigement avait entraîné la chute d'un passant. Cette participation de chacun est d'autant plus importante qu'avec l'interdiction des herbicides, le travail de désherbage est de plus en plus long pour la collectivité, alors que si chacun prend sa binette, cela se verra tout de suite devant chez soi.

Ensuite, le coût inflationniste de la collecte et du traitement des ordures ménagères : Chacun a pu prendre connaissance, en ce début d'année, du déficit du SMND (Syndicat Mixte Nord-Dauphiné) à qui la CAPI confie la collecte et le traitement de tous les déchets des ménages. Ce déficit a entraîné une augmentation de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères que nous allons tous payer. En cause, l'explosion du coût des déchèteries, dont les tonnages ont augmenté d'une façon exponentielle. On peut dire que c'est positif, car c'est autant de déchets qu'on ne retrouve pas dans la nature. Mais il faut qu'on améliore encore notre système de tri et de valorisation, car le tonnage enfoui à la décharge de Satolas (à 160€ la tonne) est celui qui a le plus augmenté. D'où la réflexion menée aujourd'hui par la CAPI pour extraire une partie de ces dépôts de la benne des « tout venant » pour en valoriser les objets réutilisables ou la matière recyclable. Pour ce qui nous concerne on pourrait également améliorer la collecte des emballages et des journaux magasines, car les apports dans les points propres ont tendance à fléchir. Pour cela, la collecte au porte à porte permettrait une amélioration du rendement.

Mais comment la mettre en place à moyens constants, sans faire encore augmenter le coût de la collecte. Il serait possible, si chacun trie correctement, de ne plus avoir qu'une seule collecte par semaine des déchets des ménages et de transformer une tournée en collecte sélective des emballages et journaux. Cela changerait nos habitudes, certes, et c'est pourquoi nous souhaitons recueillir votre avis sur ce changement.

Enfin, nous arrivons à la date d'application de la loi sur l'accessibilité de tous les bâtiments recevant du public aux personnes souffrant de handicaps. Certes, c'est nécessaire de permettre à chacun, quel que soit son handicap de pouvoir accéder partout, sans recourir à l'aide d'une tierce personne. Toutefois, lorsque la loi a été votée, aucun moyen n'a été mis en place pour aider à réaliser ces aménagements. Ce qui fait que globalement nous sommes en retard. La commune a déjà consacré des sommes importantes pour rendre accessibles la plupart des bâtiments publics. Il nous en reste encore quelques-uns à traiter, et surtout nous avons encore beaucoup à faire au niveau des voiries. Nous continuerons à inscrire des sommes à chaque budget, mais nous ne pouvons pas arrêter tout autre projet pour nous consacrer uniquement à l'accessibilité. Il faut remarquer que la loi s'applique également à tous les bâtiments privés qui reçoivent du public, en particulier les magasins, les commerces, les services etc... Il faudra que chaque propriétaire puisse déposer avant fin septembre un Ad'ap (Agenda d'Accessibilité) expliquant dans quel délai il peut se mettre en conformité. Des assouplissements ont d'ailleurs été apportés pour les bâtiments anciens dans lesquels les travaux sont pratiquement irréalisables à des coûts raisonnables. Ces dossiers seront à déposer dans les mairies qui devront vérifier qu'ils sont bien complets. Une mission de plus confiée aux communes sans aucun moyen supplémentaire et cela à un moment où les dotations de l'État sont en baisse drastique (moins 24% pour la commune).

Certes, par rapport à l'édito de Graziella, je vais vous paraître un peu rabat-joie, mais c'est la dure réalité!

Bonnes vacances à ceux qui en prendront.

Michel Rival

Editorial

- Qu'y a-t-il à la télévision ce soir ?
- -«Droit de réponse» sur France 2;
- Qui est l'invité?
- «Le pessimisme des français»

Je vais sur internet et tape : «Le pessimisme des français».

Et voici ce que je découvre :

- «Les Français, médaillés d'argent du pessimisme pour 2015», après l'Italie…
- «Les Français se noient dans le pessimisme»

Le Courrier international module la formule :

«Moroses, Les français, c'est leur force»

Une enquête du département Opinion de l'IFOP pointe un décalage «entre un fort pessimisme sur la situation économique et sociale du pays et des perceptions plus positives sur sa situation personnelle»

Certains français ont des conditions de vie difficiles, sont-ils réellement désespérés? Beaucoup espèrent des jours meilleurs pour eux, pour leurs enfants.

Quand j'écoute ce qui se dit autour de moi, ce qui désespère c'est l'actualité servie le plus largement.

A qui servent ces affirmations globalisantes?

Ne participent-elles pas à nous détourner du fait politique, à nous enfermer dans un fatalisme résigné?

Est-ce grave docteur ? Oui! Il est urgent de se soigner!

Regardons le verre à moitié plein pour reprendre confiance en notre capacité d'agir sur nos vies.

Pour vous aider:

- La chronique de Guy Hyver dans ce numéro.
- Un « petit bonheur» proposé par l'exposition présentée à la bibliothèque de Nivolas.
- L'été qui arrive, profitez du soleil.

Et de bonnes vacances!

Graziella Bertola-Boudinaud

TUN - Trait d'Union Nivolésien - Journal créé en mars 1987 - N° 114 - Directeur de la Publication : Michel RIVAL Mairie de Nivolas-Vermelle - Tél. 04 74 92 19 35 - Fax 04 74 92 19 44 - www.nivolas-vermelle.fr - Imprimerie Carle - Bourgoin-Jallieu - Dépôt légal : février 1988 - Tirage 1380 exemplaires



Conseil Municipal: séance du 30 mars 2015

Compte-administratif 2014: Le compte administratif 2014 est examiné en fonctionnement et investissement. La section de fonctionnement est arrêtée à I 849 690, I 5€ de recettes pour I 482 575,40€ de dépenses, soit un excédent de l'exercice de 367 114,75€, auquel il faut ajouter l'excédent de fonctionnement 2013 de 348 228,83€, soit un excédent global de fonctionnement de 715 343,58€. La section d'investissement est arrêtée à 553 101,62€ de recettes pour 478 764,63€ de dépenses soit un excédent de l'exercice de 74 336,99€ auquel il faut retrancher le déficit d'investissement de 2013 de 326 667,41€, soit un déficit global d'investissement de 252 330,42€. L'excédent global des deux sections est de 463 013,16€. (hors de la présence du Maire le Compte administratif 2014 est adopté par 15 voix pour et 3 contre)

Vote du compte de gestion du trésorier : Le compte de gestion du trésorier présente les mêmes chiffres que le compte administratif. Approbation du compte de gestion. (Unanimité)

Affectation des résultats : Proposition d'affecter 289 013,33€ au compte 1068 pour couvrir le déficit d'investissement et 426 330,25€ au compte 002 en excédent de fonctionnement reporté. (unanimité)

Vote des taux communaux des trois taxes: Afin de contribuer à reconstituer en partie la capacité d'autofinancement réduite par le prélèvement opéré sur la Dotation Globale de Fonctionnement, proposition d'augmenter les trois taxes de 0,5% en plus de la réactualisation forfaitaire des bases de 0,9%. Le Taux de la taxe d'Habitation passe de 5,95% à 5,98% (Taux moyen départemental 21,11%) celui de la taxe foncière sur les propriétés bâties passe de 15,17% à 15,25% (Taux moyen départemental 27,67%), celui de la taxe foncière sur les propriétés non bâties passe de 48,26% à 48,50% (Taux moyen départemental 59,95%) (16 voix pour, 3 contre)

Vote du budget 2015 : Proposition d'arrêter la section de fonctionnement à 2 201 321,25€ en recettes et en dépenses en inscrivant un prélèvement de 556 172,00€ pour la section d'investissement.

Proposition d'équilibrer la section de fonctionnement à I 022 300,33€ en recettes et en dépense sans recourir à l'emprunt. Les dépenses nouvelles d'investissement seront 506 500,00€, dont 75 000€ pour l'aménagement des jardins familiaux,

120 000€ de provision pour l'aménagement des services techniques, 50 000€ pour la mise en conformité de l'école primaire, 80 000€ pour les travaux de bâtiments, 70 000€ pour les travaux de voirie, 10 000€ pour les échanges de parcelles, 20 000€ pour la grenellisation du PLU, 70 500€ de divers matériels. (16 voix pour, 3 contre)

Vote des subventions 2015 aux associations: (A l'unanimité) ACCA: 150€, ALEP ART ET CULTURE : 500€, ALEP PLEIN AIR: 455€, ALEP YOGA: 75€, AMICALE DES SAPEURS POMPIERS : 760€, ASSOCIATION DE PROTECTION DE L'EGLISE DE VERMELLE : 500€, BASKET CLUB: 2 100€, GROUPE DES **RETRAITES SPORTIFS DE NIVOLAS:** 150€, COOPERATIVE SCOLAIRE: 75€, CLUB SPORTIF NIVOLESIEN: 2 500€, CYCLO CLUB: 150€, DON DU SANG: 150€, ESPOIR GYMNIQUE NIVOLAS : 2 100€, FNACA: 150€, GYM ADULTES NIVOLAS: 150€, HATHA YOGA ENERGIE: 100€, JUDO: 400€, NOIR D'ARGENT: 150€, PETANQUE CLUB (Loisirs): 150€, PETANQUE 38 : 200€, CHORALE EN PLEIN CHOEUR: 100€, SOU DES ECOLES DE BOUSSIEU : I 000€, SOU DES ECOLES DE NIVOLAS VERMELLE: 2 300€,TENNIS CLUB: 700€

Autres associations ou organismes : ARC EN CIEL: 30€, ALPA (Anciennement ARS): 100€, ADOT 38: 40€, ASSOCIATION DES FAMILLES ET AMIS DELPHINE NEYRET: 150€, AFSI: 100€, BIBLIOTHEQUE DU CENTRE HOSPITALIER DE BOURGOIN JALLIEU: 100€, CENTRE REGIONAL LEON BERARD : 300€, CHAMBRE DES METIERS DE L'ISERE : 240€, DDEN : 30€, FONDATION DU PATRIMOINE : 100€, LA PREVENTION ROUTIERE: 95€, LES RESTOS DU CŒUR: 350€, LEAP VALLON BONNEVEAUX (ST JEAN DE BOURNAY): 48€, CENTRE EDUCATIF CAMILLE VEYRON: 48€, SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS (section de Bourgoin-Jallieu): 100€, Association PALETTE: 100€, UDAI: 40,00€

Appel d'offre pour la fourniture d'électricité: Les lois d'ouverture à la concurrence du marché de l'énergie fait obligation aux communes de réaliser une mise en concurrence pour la fourniture de l'électricité. Seuls sont concernés les postes de comptage qui dépassent 36kw, en tarif jaune. Décision de lancer un appel d'offre portant sur trois bâtiments: le restaurant scolaire, le gymnase et le stade des Mûriers. Marché à procédure adaptée. (Unanimité)

Conseil en Energie Partagée: Lors du Conseil Municipal du 23 février, les représentants du Plan Climat Energie ont présenté la proposition d'adhérer à la procédure de Conseil en Energie Partagée. Le coût de l'opération 2700€ par an pendant trois ans sera difficilement amortissable par les économies réalisées, car la commune a déjà fait déjà beaucoup d'investissements pour les économies d'énergie (ajustement des tarifs, changement des régulations, chaudières à condensation, isolations...). Il est proposé de ne pas donner suite à la proposition d'adhésion à la démarche de CEP. Le Conseil municipal s'oriente vers un dignostic thermique des bâtiments en lien avec le SEDI. (Unanimité)

Fonds de concours à la CAPI pour aménagement de la rue du Bas Vermelle : La CAPI réalise un cheminement piéton entre l'impasse du Tilleul et le trottoir au droit du stationnement du Bas-Vermelle. Le projet comporte la réalisation d'une passerelle piéton accolée au pont actuel. Il permet également de positionner une place de stationnement «handicapé» devant la station de relevage. Le coût global de l'opération, tel qu'il ressort de la consultation des entreprises est de 76 959,82€ HT, soit 92 351,78€ TTC. Le fonds de concours de la commune est calculé sur la base de 50% du montant TTC diminué du versement du FCTVA au taux de 15,761%, soit un montant de 29 395,95€. (Unanimité)

Création d'un parking au Bas-Vermelle : La CAPI va réaliser un cheminement piéton. Cet aménagement supprimera des places de stationnement qui sont déjà en nombre insuffisant. Il est proposé d'aménager la parcelle AE 501 qui appartient à la commune, à l'angle de la rue du Bas-Vermelle et de l'Allée de l'Agny en stationnement. Il permettrait de créer une quinzaine de places, avec une finition en tout-venant et concassé. Un devis a été demandé à l'entreprise Fassion, pour un montant de7406,40€ TTC. (Unanimité)

Changement de la téléphonie de la Mairie: L'installation interne de la mairie a une vingtaine d'années, elle ne peut plus évoluer et son contrat de maintenance est très élevé (912,82€/an). Il convient d'installer un nouveau système comportant un centre commutateur, deux postes d'accueil et 7 postes de bureau. Il permettra d'avoir une connexion internet dans la salle des mariages et dans la salle du Conseil Municipal. Deux devis ont été reçus. PCNET service de



Conseil Municipal: séance du 30 mars 2015 (suite)

St Alban de Roche est retenu pour 5986,80€ TTC. Un avenant sera demandé pour installer le WIFI dans la Salle du Conseil et dans la Salle des Mariages. (Unanimité).

Rétrocession de deux entrées privatives du lotissement de la Pointière: Le conseil Municipal dans sa séance du 26 janvier 2015 a délibéré pour céder 2 entrées qui avait été intégrées à la vente aux particuliers et payées par leurs acquéreurs lors de l'aménagement du lotissement de la Pointière. Il avait été noté la cession de la parcelle AE 732 de 152m² à Daniel Piraudon, alors que la cession sera effectuée à Marc Piraudon. Il convient donc de redélibérer et de prévoir la cession:

- I/ de l'entrée du lot de M. Fréchet , appartenant actuellement à M. Marc Piraudon, cadastrée, après déclassement du domaine public, AE 732, d'une surface de 152m²
- 2/ de l'entrée de l'indivision Clavel, cadastrée, après déclassement du domaine public, AE 733, d'une superficie de 163m².Les frais de notaire sont à la charge de la commune. Cette délibération annule et remplace celle du 26 janvier 2015. (18 voix pour, 1 abstention)

Tarif des emplacements sur le marché : Afin de développer l'activité du marché du samedi matin et d'accueillir des producteurs pratiquant de la vente directe, il est proposé d'officialiser la gratuité des emplacements sur le marché. En revanche, le coût de l'emplacement pour les camions de vente est porté à 10€. (Unanimité)

Convention avec les Francas de l'Isère: le personnel d'encadrement de l'accueil de loisirs sans hébergement est mis à disposition par l'Association départementale des Francas dans le cadre d'une convention de prestations. Le coût prévisionnel pour l'année 2015 est de 10 848,82 €. Proposition de reconduire la convention. (Unanimité)

Jardins familiaux: Examen de la dernière esquisse du bureau d'études BETIP, pour approbation et confirmation de la demande de subvention au titre du CDDRA. Demande d'une nouvelle modification au vu du tracé

élaboré sur le terrain par l'association. (Unanimité)

Parcours d'Art Contemporain: La commune s'est associée aux deux précédentes manifestations organisées dans le cadre de la Biennale d'Art Contemporain de Lyon. La commission culture d'Isère Porte des Alpes propose d'élaborer un nouveau projet pour la Biennale de 2017. Les communes sont sollicitées pour participer à cette manifestation qui verra la participation de plusieurs artistes. Décision du Conseil Municipal de manifester l'intérêt de la commune de participer à ce nouveau parcours d'Art Contemporain 2017. (Unanimité).

Commissions communales: Fêtes, la fête de la commune se déroulera le 4 juillet sur le stade. L'animation sera prise en charge par le Basket. L'après-midi un concours de pétanque, une rando-croquis qui passera par l'église de Vermelle, une animation poneys pour les enfants, en début de soirée, un tournoi de baby-foot géant sur le city stade, le soir repas grillades suivi de la soirée disco et du feu d'artifice. Travaux, fait le point des travaux vus en commission avec un ordre de priorité.

Déclarations préalables :

Gilles Ferrand: parcelle AB 527, 306 rue du Lac, en zone Ub au PLU, Bleu Bc et rouge RC au PPR, pour construction d'un auvent de 17,67m².

Jacques D'Audigier : parcelle AE 632, 26 Impasse du Tilleul, zone Ub au PLU, bleu BgI au PPR, pour construction d'une véranda de I 9m² sur terrasse surélevée.

Certificats d'Urbanisme :

Me Dejean: parcelles AB 831, 832, 833, 836, 837, 838 lieu-dit les Vignasses, en zone Ub au PLU, bleu Bg1 au PPR, pour CU informatif.

Me Maury: parcelle AB 867, en zone Ub au PLU, bleu Bi' au PPR, pour CU informatif sur un terrain situé 204, Ae de Ruffieu. Cabinet Reynard: parcelles B 254, 256, 264, 277, 281, 283, 285, en zone Ui au PLU, blanc et rouge RC au PPR, pour Certificat

d'Urbanisme Informatif sur un terrain situé 379 rue du Lac.

Me Costes Laydernier: Parcelle AB 470, en zone Ui au PLU, blanc et Rouge RC au PPR, CU Informatif sur terrain situé ZA de Boussieu.

Me Bedel Bonjean: parcelle AB 70, en zone Ub au PLU, bleu Bg1 au PPR, CU informatif sur terrain 224, rue des Plattières.

Me Costes Laydernier : Parcelle AE 165, en zone Ua au PLU, CU Informatif sur maison située 18, route de Sérézin.

Me Dejean : Parcelles AE 719, 55, en zone Ua au PLU, CU Informatif sur terrain situé 9 Impasse des Acacias.

Me Brac de la Perrière : parcelle AB 178, en zone Ub au PLU, bleu Bc au PPR, CU informatif sur logement situé 440 rue de Boussieu.

Permis de construire :

Décocéram SAS: parcelles B 283, 285, 277, 264, 256, 254, 281, 41, rue du Lac, en zone Ui au PLU, Blanc et rouge RC au PPR, pour construction d'une agence (surfaces de vente, entrepôts et bureaux) de 1534,55m². M et Mme Coulet: Parcelle C 367, Chemin des vignes, en zone Ub au PLU, bleu Bg I au PPR, pour construction d'une maison individuelle de 95m².

C. Mermoz, A. Brouard: parcelle AE 698, Impasse des Acacias, en zone Ua au PLU, pour construction de deux maisons mitoyennes d'une surface de 188,06m². H. TLOHI, N. Tabai: parcelle AE 731, 73, rue de l'Hôtel de Ville, en zone Ub au PLU, bleu Bc au PPR, pour construction de deux maisons individuelles.

S. Hirel: Parcelle C 366, Chemin des Vignes, en zone Ub au PLU, Bleu Bg I au PPR, pour construction d'une maison individuelle de I 29.85m².

J. Bozon: Parcelle AC 125, 1650 Route Nationale 85, en zone Ub au PLU, Bleu Bg, blanc et Rouge Ri' au PPR, pour extension de 165m² destinée à l'habitation d'un atelier existant.

A. Laurent : Parcelle AB 823, 114 Impasse de Thuyas, en zone Ub au PLU, pour modification de toiture et agrandissement d'une baie vitrée.

14 juillet Cérémonie - à I Ih00 - sur la place

Forum des associations

samedi 5 septembre de 10h à 12h30

au foyer municipal

Don du Sang

mardi 21 juillet de 16h45 à 19h15 - Salle des Fêtes appel à tous les nouveaux donneurs



Conseil Municipal: Séance du 27 Avril 2015

Choix d'une entreprise pour la fourniture d'électricité: Trois bâtiments, le gymnase, le restaurant scolaire et le stade des Mûriers, ont des abonnements qui dépassent 36KW et sont concernés par la loi d'ouverture à la concurrence de la fourniture d'électricité. Une consultation a été organisée, avec publicité. Deux offres sont examinées par le Conseil Municipal, EDF et GDF-SUEZ. Sur le critère prix (50 points), GDF-Suez est le moins disant avec 18 964,04€ (50points), EDF étant à 19 303,33€(45 points), pour les trois bâtiments. Sur le critère de la valeur technique (30points), EDF présente une offre très lisible et détaillée (30 points), dans l'offre de GDF-Suez, plusieurs postes ne sont pas renseignés, mais renvoient à des règles de calcul peu explicites (20 points). Sur le critère des services associés, la proposition d'EDF prévoit des réunions de conseil (20 points), supplémentaires à la proposition de GDF-Suez (15 points). Au total, l'offre d'EDF ressort à 95 points, celle de GDF-Suez à 85 points. Le Conseil Municipal, à l'unanimité retient l'offre d'EDF.

Règlement intérieur du Gymnase Municipal: Examen du projet présenté par la commission des sports. Quatre amendements sont présentés en séance et adoptés. Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité.

Création d'un emploi d'agent saisonnier: Afin de pallier la diminution du personnel technique pendant l'été, en raison des vacances des agents titulaires, il est proposé de créer un poste d'agent polyvalent saisonnier à temps complet sur les mois de juillet et d'août 2015. Age minimum 18 ans, titulaire du permis de conduire. (Unanimité)

Création d'un poste d'emploi jeune : Afin de permettre à un jeune entre 16 et 18 d'avoir un contact avec le monde du travail, création d'un emploi destiné à renforcer l'équipe des services techniques du 20 au 31 juillet. La tâche principale sera la réfection des peintures de la salle de motricité de l'école maternelle. (Unanimité)

Convention de partenariat avec le CNFPT: Pour les formations complémentaires proposées par le CNFPT, il convient de passer une convention de partenariat. En effet, la législation exige que les échanges de prestations avec contrepartie financière réalisés entre organismes publics donnent lieu à passation de convention. (Unanimité)

Service commun de documentation; choix de l'option et avenant à la convention: La commune a l'option petite commune et le montant actualisé est de 662,09€ pour l'année. (Unanimité)

Rapport de la Bibliothécaire : 10 heures/semaine d'ouverture au public. 171 jours d'ouverture annuelle. Total du fonds 9707 ouvrages, dont 3864 pour adultes, 5843 enfants. En 2014 il y a eu 649 acquisitions, 513 éliminations. La bibliothèque dispose de 21 abonnements (9 pour adultes, 12 pour enfants). 562 lecteurs sont inscrits dont 220 enfants et 342 adultes. 23 collectivités sont inscrites. Il y a eu 18 464 prêts, 4 250 pour les adultes, 14 314 pour les enfants. Total annuel de dépenses d'acquisitions 8 363€ 18 classes bénéficient d'animations au cours de l'année. (Le rapport est adopté à l'unanimité)

Remise de pénalités: La SCI JENY a réglé la seconde partie de la taxe d'urbanisme en retard déclenchant une majoration et intérêts de retard. La taxe étant réglée, proposition de remise des majorations et intérêts de retard, pour un montant de 479,00€. (16 pour, 3 abstentions).

Convention avec le CDG pour remplacement d'un personnel : Une secrétaire demande un congé parental pour faire suite à son congé de maternité. Proposition de signer les avenants numéro 2 et 3 à la Convention de mise à disposition d'un agent en mission temporaire avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Isère, jusqu'au 4 septembre 2015. (Unanimité)

Classement d'une parcelle dans le domaine public : La commune a acheté la parcelle AE 720 à M. Atak. Cette parcelle constituant l'entrée du parking public de la rue des Acacias, décision de classer cette parcelle dans le domaine public. (Unanimité)

Validation de l'aménagement de la rue de Boussieu: Afin de mettre en sécurité les déplacements piétons et de ralentir la circulation, un cheminement piéton sera réalisé ainsi que deux plateaux piétonniers au carrefour de la rue de Genève et à celui de la rue de Bourgogne. Le Conseil Municipal, à l'unanimité valide cet aménagement.

Jardins familiaux: Examen du dernier projet d'aménagement mis au point par le Bureau d'Etudes Betip, reprenant les principes mis au point en collaboration avec l'Association des Jardins des Ravinaux. Les travaux sont estimés à un montant

total de 69 853,79€ HT, sans les cabanes de jardin. Le Conseil Municipal autorise M. Le Maire à déposer la demande de subvention à la Région au titre du CDDRA Isère Porte des Alpes. (Unanimité)

Réalisation de cabanes pour les jardins familiaux : Le devis de la Menuiserie Guffroy est retenu pour la réalisation et pose de 16 cabanes de jardin, avec ossature sapin et bardage douglas pour un montant de 12602,00 € TTC. (Unanimité)

Réfection du bardage de la façade nord de la Bibliothèque: Le bardage de la façade nord de la bibliothèque réalisé en contre-plaqué marine est très dégradé. Acceptation du devis de la Menuiserie Guffroy de remplacer ce bardage par un bardage en Trespa de 8mm d'épaisseur avec décor bois, pour un montant de l 158,00€. (Unanimité)

Adoption d'un Plan Educatif Territorial:

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, un dispositif péri-scolaire a été mis en place dès la rentrée 2014. Une réflexion a été menée avec 10 communes du Val d'Agny afin de déposer un PEDT commun qui met en cohérence les actions péri-scolaires avec les actions soutenues par les municipalités au niveau public. Décision de valider ce PEDT commun et de joindre une annexe concernant la commune. Le PEDT sera soumis au Conseil d'Ecole. (Unanimité).

Ciné-été: Décision de reconduire la convention avec Bourgoin-Jallieu, pour cofinancer une séance commune dans le quartier de Boussieu. La séance est fixée au mardi 28 Juillet 2015 et le film retenu est « Le dernier loup » un film tout public de JJ Annot. (Unanimité)

Sécurité autour du city-stade : Des mamans qui utilisent le jeu multi-activités pour petits craignent des jets de ballons depuis le city-stade. Un filet sera installé pour protéger le jeu pour petits. (Unanimité)

Séparation de la piste d'appel du terrain de basket au gymnase : La question est reposée de séparer les deux activités. Cela représente un coût très élevé, car il faut installer un rail et un dispositif textile classé au feu. Les deux groupes étant encadrés, cela relève d'une coordination entre les encadrants.

Commission d'urbanisme :

Déclarations préalables :

Ismail Bagci: Parcelle AC 164 en zone Ub au PLU, bleu Bg I et Bv au PPR, 97 impasse



Conseil Municipal: Séance du 27 Avril 2015 (suite)

des Chaumes pour installation de deux fenêtres de toit.

Lilian Dolin: parcelle AC 147, en zone Ub au PLU, Blanc et bleu BgI au PPR, 122, rue du Bas Vermelle, pour construction d'un abri de jardin.

Nicolas Clavières: Parcelle AE 413, en zone Ua et Ub au PLU, bleu Bc au PPR, rue de l'Hôtel de Ville, pour clôture et pose d'un portail coulissant.

Certificats d'Urbanisme :

Me Costes-Laydernier: parcelle AE 576, en zone Ub au PLU, pour CU Informatif sur

un terrain bâti situé 83, rue Jean Jaurès. Me N. Chapuis : parcelle B 283, en zone Ui au PLU, blanc et rouge RC et Rl' au PPR, pour CU Informatif sur un terrain situé Rue du Lac.

Me Costes : Parcelle AD 448, en zone Ua au PLU, pour CU Informatif sur un terrain bâti situé 1386, rue du Vernay.

Me Malatray: parcelle AD 643 en zone Ua au PLU, pour CU Informatif sur un terrain situé rue du Bas-Vermelle.

Permis de construire :

Sylvie Carmona-Gros: parcelle AC 386, en

zone Ub au PLU, blanc et bleu Bg I au PPR, rue du Bas Vermelle, pour construction de 5 maisons individuelles (Permis valant division).

Hervé Vernay: parcelle AB 814, issue de la division de la parcelle AB 70, en zone Ub au PLU, blanc et bleu Bg I et Bv au PPR, rue des Plattières, pour construction d'une maison individuelle.

Osman Erdogan: parcelle AB 814, en zone Ub au PLU, bleu Bi' au PPR, Avenue de Ruffieu, pour construction d'une maison individuelle.

REGLEMENT INTERIEUR DES EQUIPEMENTS SPORTIFS DE LA COMMUNE DE NIVOLAS VERMELLE GYMNASE MUNICIPAL CHEMIN DE QUINSONNAS

Le maire de Nivolas Vermelle. Vu le code de l'administration communale et notamment ses articles 97 et suivants. Vu l'avis de la commission municipale des sports,

ARRETE:

- ARTICLE I : UTILISATION PLANNIFIEE : Le gymnase est un équipement public et à ce titre, il peut être confié uniquement à une association, un club ou un groupe structuré tel qu'une école, dont le responsable se présentera, donnera des noms, prénoms ainsi que les adresses des encadrants à la mairie. Le planning d'utilisation est défini annuellement par la commune.
- ARTICLE 2 : UTILISATION EXCEPTIONNELLE PROGRAMMEE : Les associations qui désirent occuper exceptionnellement le gymnase devront en faire la demande lors de la réunion du planning et la confirmer au moins quinze jours avant la date prévue à la mairie de Nivolas Vermelle.
- ARTICLE 3 : UTILISATION EXCEPTIONNELLE SUR AUTORISATION : Tout groupe de personnes, n'utilisant pas de façon régulière le gymnase est tenu de fournir tous les renseignements nécessaires en Mairie, préalablement à l'utilisation.
- ARTICLE 4 : Les équipements sportifs appartiennent à la commune. Lors de leur utilisation par une association, ils seront sous la responsabilité de l'association. Cette dernière devra contracter une assurance couvrant les dommages causés aux équipements, comportant une clause de renonciation à recours.
- ARTICLE 5 : Les groupes d'écoliers exerçant des activités sportives dans le cadre scolaire sont sous la responsabilité des enseignants qui les encadrent.
- ARTICLE 6 : Les équipements sportifs sont réservés en priorité à la pratique du sport.
- ARTICLE 7 : Toute association utilisant le gymnase devra le laisser dans l'état ou il lui a été confié. Elle devra également remettre les matériels utilisés dans les emplacements prévus à cet effet.

- ARTICLE 8 : Toute détérioration du fait des usagers devra être immédiatement signalée au gardien ou en son absence à la mairie de Nivolas-Vermelle.
- ARTICLE 9 : L'heure de fermeture est fixée à 22H00. Les salles devront être fermées et éteintes à cette heure précise. Toutefois si cela est nécessaire il sera possible ponctuellement de retarder cette heure de fermeture (en accord avec le responsable de la commission des sports de Nivolas-Vermelle).

ARTICLE 10: Dans le gymnase il est interdit :

- de fumer à l'intérieur de la totalité de l'équipement sportif,
- de sortir de celui-ci par des issues de secours sauf en cas de force majeure,
- de courir, de jouer au ballon dans les couloirs et dégagements,
- de modifier l'aménagement d'une salle sans l'autorisation du responsable de l'équipement,
- de pénétrer avec des chaussures de ville dans le gymnase : seules les chaussures de sport telles que tennis, basket, chaussons etc... sont autorisées. Ces chaussures doivent être propres.
- ARTICLE 11 : Dans le cas d'une utilisation exceptionnelle non sportive, le sol devra être protégé.
- ARTICLE 12 : En cas de nécessité, un défibrillateur est à la disposition des personnels formés à son utilisation.
- ARTICLE 13 : L'accès est contrôlé par badge sous la responsabilité du président de l'association utilisatrice. Tout badge perdu sera facturé à l'association.
- ARTICLE 14 : Le responsable de la commission sport, le personnel responsable de l'équipement et tout agent dûment habilité par la ville sont chargés de l'application du présent règlement.

Nivolas-Vermelle, le 27 Avril 2015

Le Maire - Le responsable commission des sports - Le gardien



Conseil Municipal: séance du 1er juin 2015

Vote de la répartition du FPIC: Le fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) a été notifié à la CAPI le 13 Mai dernier. Son montant est de 2 336 121€. La répartition qui avait été décidée précédemment était de 60% pour la CAPI et 40% pour les communes. Afin de maintenir cette clé de répartition toutes les communes doivent délibérer favorablement avant le 30 Juin. Pour la commune, le montant sera de 26 641,00€ contre 18 190,00€ en 2014. (Unanimité)

Tarifs 2015-2016 du restaurant scolaire : Proposition de majorer les tarifs de 2%, à l'arrondi près.

Quotient Familial au-dessous de 500€, passe de 2,55€ à 2,60€, QF de 500 à 799€, passe de 3,75 à 3,80€, QF de 800 à 999€, passe de 4,20 à 4,30€, QF supérieur ou égal à 1000€ passe de 4,60 à 4,70€, Horscommune passe de 5,60 à 5,70€ et adulte passe de 7,90 à 8,00€. (Unanimité)

Vote d'une subvention au CCAS: Le budget du CCAS a été équilibré avec une subvention du Conseil Municipal de 21 380.00€. Proposition de verser cette subvention de 21 380,00€ inscrite au BP de la commune. (Unanimité)

Choix d'un architecte pour l'aménagement du local des services techniques: Le Conseil Municipal a décidé d'agrandir l'entrepôt actuel, chemin de Quinsonnas afin de pouvoir garer les véhicules, en particulier ceux qui sont destinés au déneigement dans un local hors gel. Le coût d'objectif est de 200 000€. Cinq architectes ont déposé une offre. Proposition de retenir celle du Cabinet Piccoli de Bourgoin-Jallieu, pour une mission complète pour le montant de 12 000,00€ HT. (Unanimité)

Choix des entreprises pour les travaux de mise en accessibilité de l'Ecole Primaire: Les travaux avaient été divisés en 6 lots. Sont retenus, pour le lot numéro I, maçonnerie, l'entreprise Fuzier pour un montant de 19 229,50€ HT, pour le lot numéro 2, menuiseries bois, les Copos de l'Hien pour un montant de 23 633,00€ HT, pour le lot numéro 3, métallerie, l'entreprise Guttin pour un montant de 2 085,00€ HT, pour le lot numéro 6, plomberie, l'entreprise Déclics pour un montant de 2690,00€ HT. Les lots 4 – peinture et 5 électricité n'ont pas eu de candidat. Il sera procédé à une consultation adaptée. (Unanimité)

Renouvellement du mobilier d'une classe à l'école Primaire: Décision de renouveler le mobilier de la dernière classe pour laquelle cela n'avait pas été fait, avec du mobilier choisi en accord avec les enseignants. Fourniture par l'UGAP, pour un montant de 2 857,00€ TTC. (Unanimité)

Remplacement des câbles électriques du stade des Mûriers: Les câbles électriques ont été sectionnés au droit des trappes de visite des mâts d'éclairage et des chambres de tirage afin de les dérober. Proposition d'accepter le devis de remplacement établi par la Société Eiffage Energie Rhône-Alpes pour un montant de 4 941,53€ TTC. (Unanimité)

Mise sous alarme des trappes de visite des mâts d'éclairage : Afin prévenir un nouveau vol, proposition de mettre sous alarme les trappes de visite des mâts d'éclairage. Par 9 voix pour, 5 voix pour une autre solution et 4 abstentions la proposition d'Europrotect, qui a fourni l'alarme du Stade, est retenue pour un montant de I 824,00€TTC.

Rapport annuel de l'élu Mandataire au sein de SARA: Laurent Glad, adjoint, qui siège à l'Assemblée Spéciale et à l'Assemblée Générale de SARA, présente le rapport annuel. Le résultat de l'exercice de la Société SARA présente un bénéfice de 253 517,00€. Proposition d'adopter le rapport de l'élu mandataire. (Unanimité)

Compte-rendu des commissions urbanisme-aménagement et développement durable de la CAPI.

Compte-rendu de la commission travaux :

Ont été réalisés : les WC de la Place, les tracés du Basket, la face nord de la Bibliothèque, le passage handicapé à l'entrée du stade, le changement de la téléphonie de la Mairie. Sont en cours : la réparation du mur du cimetière, la passerelle du Bas-Vermelle, le parc de stationnement du Bas-Vermelle. Sont prévus : l'accessibilité de l'école Primaire, l'aménagement du coin vestiaire de l'école maternelle, les tracés dans la cour de l'école maternelle et l'achat d'un chariot pour les tapis de gymnastique.

Déclarations préalables :

J.L. Gallin-Martel: parcelle AB 459, 34, rue des Pâquerettes, en zone Ub au PLU pour construction d'un garage de 19,20m² et modification du mur de clôture.

Hervé Yvrard: parcelle AB 443, 27, impasse des Bleuets, en zone Ub au PLU pour construction d'un abri pour terrasse de 34.23m².

Robert Morel: parcelles 175 et 122, 381, rue du Bas-Vermelle, en zone Ub au PLU pour construction d'un garage de 28,50m² en extension.

Certificats d'Urbanisme :

Me M. Delhomme Mathon: parcelle AE 722, en zone Ua au PLU, CU informatif pour terrain 28, Route de Sérézin,

Me Thomas Plottin: parcelle 161, 162, en zone Ub au PLU, blanc, bleu Bc et Rouge RC au PPR, pour CU informatif pour terrain 2332 route nationale 85.

Me Anne Muffat : parcelle A9, zone Np, Blanc, bleu Bc et rouge RC au PPR, pour CU Informatif sur terrain bâti 5058, rue de Vermelle.

Me Anne Muffat: parcelle A II, zone Np, Bleu Bgs au PPR, pour CU Informatif pour terrain 103, chemin des Botttes

Permis de Construire :

Antonin Fège: parcelle AD9, rue du Bas Vermelle, zone Ua au PLU, Blanc et rouge RC au PPR, pour transfert d'un permis aux co-demandeurs Meidi Skorek et Badin.

Gala du judo club - Vendredi 26 juin à partir de 18h00 - au Gymnase

KERMESSE DE L'ÉCOLE

Samedi 27 Juin Spectacle - au Gymnase

repas et jeux sur le stade municipal

Golf - Concours d'approche

Vendredi 3 juillet à partir de 17h00

au Practice, rue du Vernay



Espace d'expression des groupes du Conseil Municipal

Une envie d'avenir pour Nivolas-Vermelle : petites histoires à raconter et à méditer.

Quelque part en Afrique, un touriste rend visite à un célèbre sage. Il s'étonne de voir que le sage n'a pour tout logement qu'une simple pièce remplie de livres et pour seul mobilier une table et un banc. « Où sont vos meubles ? » demande le touriste. « Où sont les vôtres ? » rétorque le sage. « Les miens ? Mais je ne suis qu'un visiteur ici, je ne fais que passer » dit le touriste. « Moi aussi ! » réplique le sage.

Un vieil indien explique à son petit-fils que chacun de nous a en lui deux loups qui se livrent bataille. Le premier loup représente le respect, l'amour et la gentillesse. Le second loup représente le mépris, la haine et la méchanceté. «Lequel des deux loups gagne ?» demande l'enfant. «Celui que l'on nourrit par ses actes» répond le grand-père.

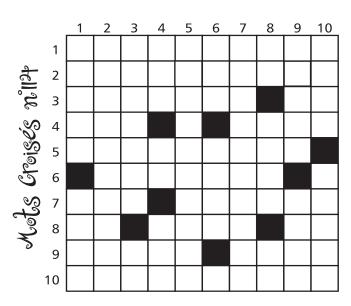
Chacun étant libre d'interpréter ces deux histoires et de donner libre court à son imagination, elles permettent tout de même d'exprimer ce qui nous tient particulièrement à cœur : la place de l'humain dans la collectivité municipale. Nous rappelons qu'une collectivité doit respecter la neutralité, l'équité de traitement des agents, le respect des opinions et ne doit pas faire de discrimination.

Mais que se passe-t-il donc à la mairie ? Y aurait-il eu l'élection d'un nouveau groupe majoritaire ? Petit décryptage... Généralement, les nouveaux élus (et c'est encore plus vrai lorsqu'il y a un changement d'étiquette politique) remplacent le Directeur Général des Services et mettent en place des audits pour connaître le fonctionnement des services.

Et bien à Nivolas-Vermelle, après le départ de la secrétaire de mairie, dont certains diront que c'était pour se rapprocher de son domicile, un audit du secrétariat et du restaurant scolaire ont été commandités. Avec quels objectifs ? Pourquoi les deux audits ne seraient-ils pas réalisés par le même organisme (Centre de Gestion de l'Isère)? En effet, pour le restaurant scolaire, pourquoi le Bureau Municipal a-t-il choisi de consulter une personne du village pour conduire cet audit? Autant de questions qui devront trouver des réponses auprès du groupe majoritaire.

Le peu de considération porté à certains agents, l'isolement dont souffrent d'autres (rétention d'informations, pas conviés aux réunions de préparation et de bilan...) nous laissent à penser que ces agissements abusifs pourraient porter atteinte à la santé du personnel municipal.

Nous pensons qu'il est grand temps, pour Monsieur le Maire et son équipe, de digérer la présence d'une deuxième liste aux dernières élections municipales. Dans un environnement démocratique, il convient de considérer tout groupe d'opposition comme une ressource supplémentaire qui nourrit le débat.



Horizontalement

- I/ Essai au labo
- 2/ Énigmatique
- 3/ Célèbres champs parisiens Pouffé
- 4/ Pierre dure choisit
- 5/ Sacrifiée par son père pour du vent
- 6/ Appelasse
- 7/ Possessif
- Magnifique personnage 8/ En vogue - Disparue
- Rapport inversé
- 9/ Encre seiche -Senteur marine
- 10/ Relatives à un équidé

Verticalement

- I/ Abrasif sauf conduit
- 2/ Instruments à bois
- 3/ Grands miroirs Grecque
- 4/ Établissements en bref Pronom - Dernière scène
- 5/ Rembauchai
- 6/ Courroux Amateur de lentilles
- 7/ Cinéaste soviétique
- 8/ Négation fonds de bouteille Indéfini
- 9/ Sénat romain Il faut avoir de l'estomac pour supporter un tel échec
- 10/ Sortie au théâtre Catégories

(Solution p. 18)

Gratin méditerranéen

Ingrédients, selon le goût de chacun : I ou 2 courgettes selon la grosseur

I aubergine

2 tomates

2 pommes de terre

I navet

I carotte

I boivron

I verre de bouillon

Éplucher les légumes, les couper en tronçons que l'on fend sans détacher les rondelles.

Les alterner dans un grand plat à gratin avec 2 cuillères à soupe d'huile d'olive. Verser le bouillon. Saupoudrer d'herbes de Provence.

Enfourner le gratin - Thermostat 6 - 200°. Laisser cuire 40 mn.





Informations Municipales

Eliminer l'ambroisie : l'affaire de tous !

L'ambroisie est désormais classée comme plante nuisible qu'il faut éliminer par tous les moyens, et pour cela, nous avons besoin de l'action de tous.

Je ne reviens pas sur les allergies entraînées et qui peuvent être d'une gravité extrême pour les personnes sensibles. Mais je voudrais revenir sur le plan de lutte mis en place par la CAPI, car notre territoire est un des plus concernés du département.

Il faut savoir que l'ambroisie se développe sur les terrains nus : il est donc important de revégétaliser tous les espaces possibles, tant publics que privés. La responsabilité est donc partagée : pour les espaces publics, c'est celle de la collectivité, département, commune, CAPI, pour les terrains privés, c'est celle du propriétaire ou de l'exploitant.

En ce qui concerne les accotements des voiries, la commune a ajouté une campagne de fauchage qui est réalisée chaque année avant la floraison. Les espaces plus importants sont tenus tondus ou broyés régulièrement.

Pour les espaces privés, il est de la responsabilité de chacun de tenir les plants arrachés, dès leur apparition et pour les espaces agricoles, un broyage doit être effectué par l'agriculteur.

Si vous repérez une parcelle envahie, c'est de la responsabilité de chacun d'avertir la mairie qui mettra en demeure le propriétaire ou l'agriculteur, soit directement,

soit par le biais de la Chambre d'Agriculture pour lui demander d'effectuer le broyage ou l'arrachage. Mais ne confondez pas l'ambroisie avec d'autres plantes non nuisibles comme l'armoise.



Déchèterie: respect du tri

La déchèterie de Nivolas est une de celles qui collectent le plus de déchets puisqu'elle arrive au niveau des tonnages, en quatrième position, de suite après les grandes villes. Toutefois, trop de choses vont encore dans la benne des encombrants pour être enfouies à la décharge de Satolas, au coût excessif de 160,00€ la tonne. Il serait bien de respecter les consignes de tri afin de diminuer les volumes de cette benne, et également de respecter les consignes du gardien ou de la gardienne. En effet, il n'est pas facile de tout surveiller quand beaucoup de personnes arrivent en même temps. Un peu de discipline et de courtoisie envers le personnel permettra d'améliorer encore les choses. C'est un service que nous apprécions tous, ne le laissons pas se dégrader.

19 mars dans le recueillement



Alors que certains voudraient effacer le souvenir des accords d'Evian qui ont marqué la fin d'une guerre qui durait depuis 7 ans, la cérémonie à cette date qui est désormais considérée comme journée officielle de commémoration a connu une bonne participation dans la commune. Les membres de la FNACA, les conseillers municipaux, des citoyens étaient présents pour écouter d'abord le message de la FNACA, lu par Jean Badin président

de l'amicale locale puis celui de Jean-Marc Todeschini, secrétaire d'Etat chargé des anciens combattants lu par Michel Rival, le Maire. Sa conclusion « Puisse cette journée maintenir vivant le souvenir des victimes et nous inviter à construire ensemble une mémoire partagée, qui a toujours été le fondement de l'amitié entre les peuples. » était très apprécié par tous les participants.

Une participation nombreuse à la cérémonie du 8 Mai 45

Pour marquer le 70ème anniversaire de la Libération, on pouvait dénombrer un nombre accru de participants au moment où le Maire, Michel Rival donnait lecture du message de J.M. Todeschini, secrétaire d'état aux anciens combattants. Il saluait la mémoire de tous ceux qui se sont opposés au nazisme, soit en rejoignant les forces françaises libres, soit en s'engageant dans la résistance intérieure, dont les combats ont été déterminants pour la libération du pays.





Clarisse Ragoucy à Nivolas-Vermelle

Clarisse Ragoucy est décédée à l'âge de 92 ans. Un accident cérébral dont elle fut victime il y a quelques mois aura sans doute précipité les choses. Clarisse Ragoucy aura gardé jusqu'au bout sa lucidité. Femme intelligente et cultivée, passionnée d'histoire Clarisse Ragoucy était un peu la mémoire vivante du village, toujours disponible. Née en 1923 à Nivolas dans la maison familiale Clarisse grandira au sein d'une famille unie et engagée. Son père, Louis Douillet, ardent défenseur des valeurs républicaines durant la période d'avant guerre sera d'ailleurs maire de Nivolas durant 48 ans . C'est en 1945, au sortir de la guerre que Clarisse épousera Edouard Ragoucy, "Doudou" pour les copains, grand résistant, grièvement blessé à Saint-Bonnet-de-Mure lors des combats de la Libération. De leur union naîtront quatre enfants, Eden, Christian, Edouard et Marie-Laure. Clarisse Ragoucy s'engagera naturellement

au sein de la Croix-Rouge, puis créera l'Amicale des donneurs de sang de Nivolas et environs. Elle sera conseillière municipale durant deux mandats. Elle sera également à l'origine de la



création du bureau d'aide sociale (CCAS) et participera à de nombreuses associations d'anciens combattants. Elle aura la douleur de perdre Edouard son mari en 1988 et sa fille Marie-Laure en 2004.

Malgré les deuils qui ont jalonné sa vie, elle fut toujours présente pour sa famille et les autres et jusqu'au au soir de sa vie, une grand-mère et arrière gand-mère attentionnée. Sa disparition laisse dans le peine sa famille, et ses nombreux amis.

Les écoliers du primaire pour la propreté de la nature

Dans le cadre de leur projet d'école qui porte sur l'environnement, les enfants de CP et de CEI ont répondu à l'appel de la municipalité pour participer au nettoyage de printemps. Equipés de chasubles et de gants, entourés de leurs enseignants, de parents volontaires et de conseillers municipaux, les enfants sont partis sur les espaces



où ils avaient repéré des dépôts sauvages, ou tout simplement des emballages lancés sur le bord du chemin, à la manière de vilains cailloux du petit Poucet. Une bonne collecte a ainsi été réalisée,

prélude à la journée l'environnement.nette, organisée dans de nombreuses communes à l'initiative du Syndicat Mixte Nord-Dauphiné (SMND)

Journée de l'environnement.nette



des bouteilles vides. de vin. mais surtout de bière, de whisky et autres alcools forts. On peut remarquer que si les dames sont plus nombreuses répondre

Après les écoliers le vendredi, les adultes s'étaient bien mobilisés pour cette journée de nettoyage de printemps à l'initiative de la commune et du SMND (Syndicat Mixte Nord-Dauphiné) puisqu'une trentaine de volontaires a participé à ce coup de propreté de la nature. Comme les années précédentes, si les chemins de randonnée non accessibles aux voitures sont restés propres, il n'en est pas de même de voiries accessibles aux engins à moteurs, car on a pu constater une recrudescence de dépôts sauvages. Bidons, carcasses de voitures, poussettes, mais l'invitation à remplir cet acte civique, il semble bien que ce sont les messieurs qui sont le plus souvent auteurs de ces dépôts.

Une fois de plus, le Maire et les élus de la commission environnement lançaient un appel à conserver les déchets dans la voiture et à les déposer dans une poubelle en arrivant. Il rappelait également que pour les gros déchets, la déchetterie de Nivolas-Vermelle est ouverte les mercredi. jeudi, vendredi et samedi et que les dépôts sont gratuits pour les particuliers (à concurrence de Im3)

Les nouveaux tracés du Basket en place



Ce sera la troisième fois en moins d'une quinzaine d'années que la Fédération de Basket décide de modifier les tracés de la raquette. Sans doute le jeu évolue-t-il dans les très hautes catégories, toujours est-il que chaque fois, il faut effacer les tracés anciens, retracer les nouveaux et cela à un moment où les moyens des communes sont déjà particulièrement mis à mal par la baisse des dotations de l'État et par les transferts de responsabilités nouvelles. 2700€ pour un terrain modifié dans la commune. Si on multiplie par le nombre de terrains en France, on a une idée du coût d'une décision dont le coût n'est pas assumé par ceux qui l'ont prise.

Les câbles électriques du stade dérobés



Alors qu'ils avaient terminé l'entraînement vers 21h30 le jeudi de l'Ascension, quelle ne fut pas la surprise des responsables du Club Sportif Nivolésien, de constater que l'éclairage ne réagissait pas le lendemain, au moment de s'en servir. Après avoir fait le tour des installations, il fallut se rendre à l'évidence,

les trappes de visite des quatre mâts d'éclairage et toutes les chambres de tirages étaient ouvertes et il ne restait plus que les fourreaux désespérément vides. Les câbles, dont certains de très fort diamètre avaient soigneusement été sectionnés afin d'être tirés de leurs fourreaux.

«On a à faire à un groupe très organisé, constatait le Maire, Michel Rival, car, pour eux, pas besoin de plan de recollement, ils avaient suivi l'ensemble de réseau afin de dérober les câbles de cuivre alimentant les quatre mâts d'éclairage. C'est d'autant plus scandaleux que les communes ont bien du mal à maintenir leur budget d'investissement.» Une plainte a été déposée à la gendarmerie de Bourgoin-Jallieu.

Le premier vestiaire au stade de foot



En apprenant le vol scandaleux des câbles électriques au stade des Mûriers, j'ai cru bon de vous rappeler la mise en place, en 1957, du premier vestiaire du CSN au Terrain de la Pointière par quelques bénévoles du club.

Nous avions acheté un vieil autocar pour utiliser la caisse, mais il fallait rendre le châssis avec les roues conformément à la loi pour qu'il soit désaffecté.

Il a donc fallu soulever la caisse pour la séparer du châssis et la déposer à terre ensuite pour la transformer en vestiaires.

Ci-joint, une photo de l'opération, avec devant

Henri Robert et sur le côté gauche, à moitié caché, René Berthier.

Les jeunes du CSN ont du mal à imaginer qu'on ait pu démarrer ainsi.

Henri Robert

Installation
d'un oscillo
battant
au stade



Une réception conviviale pour la fête des mères

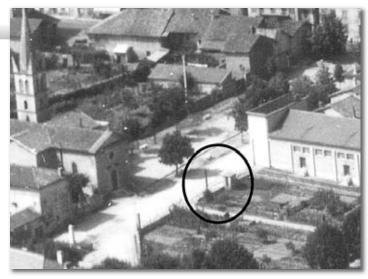
A Nivolas, la tradition se perpétue, et les mamans répondent toujours en nombre pour venir passer un agréable moment à l'invitation des élus de la commune. Après quelques mots de bienvenue du Maire, Michel Rival, plaçant cette fête sous le signe de la promotion des femmes et de l'égalité dans tous les domaines, Graziella Bertola-Boudinaud, adjointe, avait choisi un conte du mahgreb pour agrémenter la soirée. Une soirée qui permettait à chacune de rencontrer des femmes d'autres quartiers, autour du verre de l'amitié.



Le pont bascule

Celles et ceux qui ont connu les jardins publics devant la poste et la salle des fête avant l'aménagement de la place se souviennent peut-être de la bascule qui se trouvait en face de l'église, plus précisément à l'emplacement du massif de fleurs situé derrière le monument aux morts.

Cette bascule appelée aussi poids public avait une capacité de pesage de 10 tonnes. Elle était utilisée pour peser les chargements de bois, charbon, foin, légumes, ou visible à Sérézin de la Tour en face de la Mairie. La bascule de Sérézin date de 1896, elle a une capacité de 8 tonnes et a été achetée neuve à la maison Guillaumin de Voiron. Le pont à bascule de Nivolas a lui été installé en 1927. Il s'agissait d'une bascule d'occasion rachetée pour la somme de 4000 francs à Monsieur Charles Marmonier qui l'exploitait auparavant devant son épicerie en bordure de la route nationale (à côté de l'actuelle boucherie Carret-



La bascule sur la place

encore les bestiaux. Les pesées étaient contrôlées par un peseur municipal qui était rémunéré à la pesée. Le pont bascule se composait d'un plateau en bois sur lequel on plaçait la charge à peser et d'un petit local dans lequel se lisait la pesée. Une bascule de ce type est encore

Bonhomme), à l'emplacement où furent ensuite installées des pompes à essence elles aussi disparues. Pour l'installation de la bascule sur la place, l'aménagement de la fosse et les travaux de maçonnerie furent réalisés par l'entreprise Lambert de Succieu pour la somme de 4652,35 francs. L'installation de la bascule proprement dit fut confiée à l'entreprise Gaget, balancier à Bourgoin pour un montant de 947 francs. En 1941 d'importants travaux de réparation durent être exécutés, consistant en la réfection complète du plateau de la bascule. Cette opération fut confiée à un charpentier de Bourgoin, Joseph Boissat pour une facture de 2828 francs. Ces travaux avaient peut être été rendus nécessaires par la mésaventure survenue à cette époque à Monsieur Jules Morel. En effet ce dernier avait vendu du foin à un client qui était venu prendre livraison avec un camion équipé d'un gazogène. Lors de la pesée, alors que le camion se

trouvait sur le pont bascule, le chargement de foin s'embrasa, sans doute à cause d'une flammèche du gazogène. Le feu se propagea à tout le chargement et au camion, le tout disparut dans un immense brasier, ceci à quelques pas de l'église, si bien que l'odeur de fumée persista plusieurs mois à l'intérieur de l'édifice.

Avec le temps la bascule de la place fut de moins en moins utilisée, en particulier à cause de l'installation de bascules plus modernes comme celle qui se trouvait devant l'usine Voisin Pascal; si bien qu'en 1978, lorsque fut aménagée la place du 8 mai 1945 rien ne s'opposa à la destruction de la vieille bascule.



ler emplacement de la bascule



La bascule de Sérezin

Atelier d'écriture Didier

A la zénitude du wiki Grigri est le ciel Pour la kermesse de minuit L'inuit tombe Dans la sérendipité Bravo, Charlie Cible l'amalgame Du kitsch ou double

La chronique de Guy Hyver

Oue les habitants du charmant hameau de Vermelle (où je compte par ailleurs beaucoup d'amis) me pardonnent si j'ai «estropié» le nom de leur quartier, mais, c'est je le pense pour «la bonne cause». En effet, qui n'a jamais goûté au plaisir d'aller faire une balade dans cet endroit magnifique et bucolique? Peu d'entrenous je pense. Qu'on y accède par la route goudronnée, par le chemin «des ravineaux» ou par celui «des bottes», le plaisir est sans cesse renouvelé lorsque apparaît sur son petit promontoire cette charmante et fière bâtisse du XIIème siècle entourée de son petit cimetière qui lui sert d'écrin. Labellisée «patrimoine en Isère», c'est probablement la toute première merveille de Nivolas. Sous l'impulsion d'une association dynamique, elle accueille en son sein de remarquables expositions fort prisées du public régional et même au delà. C'est en quelque sorte «la vitrine» de notre commune que les

gens de l'extérieur appellent d'ailleurs souvent même si cela nous énerve un peu : Nivolas-Vermeille. Alors merveille ou vermeille, excusez cet anagramme un peu osé, mais en la circonstance, pour ce qui concerne notre petite église, le mot merveille est sûrement plus approprié que vermeille qui qualifie une couleur rouge vif. Allez, osons, n'ayons pas peur des mots! C'est probablement un petit chef d'œuvre de notre patrimoine qui malgré ses presque mille ans, n'a pas pris une ride, bien au contraire, son charme est intact. Alors n'hésitez pas, si vous ne connaissez pas encore ce quartier, munissez-vous d'une bonne canne, et «attaquez» la colline d'un pas économe, car quel que soit l'accès choisi, découvrir Vermelle, «ça se mérite», mais une fois arrivé, vous oublierez bien vite toute la sueur dépensée. Si d'aventure, vous choisissez pour y accéder le chemin «des ravineaux», vous aurez même probablement la chance de rencontrer des gens heureux. En effet, dès le pont enjambant l'Agny franchi, en attaquant les premiers contreforts de la colline, vous traverserez les nouveaux jardins familiaux où des jardiniers passionnés font pousser là aussi de petites merveilles.

Si ce titre m'est venu à l'esprit, c'est en consultant avec nostalgie le TUN N° I paru en mars 1987. Dans ce nouveau TUN, (qui remplaçait avantageusement une double page annuelle devenue obsolète nommée «flash d'information»), et qui, nouveauté oblige,





balbutiait un peu avec juste raison pour trouver sa formule, je relisais une chronique qui s'intitulait «portrait». Dans ce N° I où l'on «essuyait les plâtres», j'avais eu le grand plaisir d'écrire le déroulement d'une entrevue avec le doyen de la commune de l'époque qui s'appelait Jean-Marie Beurré. Accompagné de Béthy Rivoire, nous avions rendu visite à cet homme fort courtois qui nous avait reçu autour de quelques petits gâteaux et d'un bon verre de «quina» comme on disait à l'époque. Mémoire de la commune, il nous avait conté quelques anecdotes fort truculentes sans trop se faire prier. A travers ces récits il nous assurait qu'à son époque, la réputation de Nivolas-Vermelle était souvent mise à l'épreuve par les «exploits» de quelques mauvais garçons. Aussi, revenait-il souvent dans sa conversation comme un leitmotiv ce slogan qui semblait à l'époque faire foi dans la région : «à Nivolas, passes-y mais t'arrête pas». Mais attention, il nous disait cela dans un impeccable patois, Jean-Marie, cette langue régionale malheureusement en voie de disparition, qu'il maîtrisait très bien comme la plupart des gens de son époque. Je serais bien incapable de vous la retranscrire, même si je me souviens que «la musicalité» de l'expression était assez proche de l'original en français avec quelques «A» en plus par ci par là.

Je disais donc que si ce titre «Nivolas-Merveilles» m'était venu à l'esprit, c'est à cause de ce slogan peu flatteur. En effet, heureusement

pour nous, il semblerait que cette fâcheuse réputation fasse maintenant partie de notre histoire, et qu'à l'inverse, Nivolas-Vermelle soit devenu maintenant une commune respectée, où il fait bon vivre, fort accueillante et fort attractive à plus d'un titre. J'en veux pour preuve le dynamisme du tissu commercial économique et industriel, la diversité associative culturelle et sportive et bien entendu, «cerise sur le gâteau» : le rayonnement et l'attractivité de l'église de Vermelle. Quelle commune d'à peine 2500 habitants peut-elle se vanter de compter sur son territoire quelques 130 entreprises commerciales, artisanales ou industrielles générant plus de 900 emplois ; presque une quarantaine d'associations sportives ou culturelles? Certainement très peu, surtout en cette période de crise compliquée pour tout le monde. Alors oui, il n'est pas désagréable de tomber de temps en temps dans l'exagération et «l'autonivolésosatisfaction» (ne cherchez pas dans le dictionnaire, le mot n'existe pas!) on peut bien affirmer que «à Nivolas passes-y mais t'arrête pas» se décline maintenant sous la forme de «Nivolas-Merveille».



Il est d'abord fort agréable de pénétrer dans une commune où les fleurs font partie intégrantes du paysage. En ce début d'été, c'est le moment idéal pour en profiter pleinement, et remercions au passage les services techniques du village qui font de ce point de vue un travail remarquable, des vrais «pros». Avec toutes «les vilaines» choses qu'il nous est donné de voir et d'entendre dans cette société moderne, vivre au milieu des fleurs et en apprécier chaque jour la vision poétique et les effluves enivrantes ne peut pas nous faire de mal, bien au contraire, c'est un privilège. Cela bien sûr a un coût pour nous tous, même s'il est modeste, mais le jeu n'en vaut-il pas la chandelle au regard de tous les gaspillages qui sont faits par ailleurs à d'autres niveaux ? Je pense notamment à tous ces «politiques» de tous bords qui nous «enfument» du matin au soir avec des projets, des idées de réforme, des promesses, des voyages plus ou moins justifiés dont les coûts sont souvent exorbitants, alors qu'au final, les résultats n'ont pas toujours le parfum de la rose ou du jasmin. Il est tellement facile de «se faire mousser» avec l'argent des autres juste pour «bichonner» son ego, soigner sa communication, marquer son passage, ou bien laisser son nom à la postérité. Mais, pardonnez-moi, je m'égare, ceci est une autre histoire, alors revenons à nos moutons ou plutôt à nos merveilles

L'activité en tous genres à Nivolas-Vermelle n'est quand même pas une simple vue de l'esprit, beaucoup nous l'envient, c'est tant mieux, il vaut quand même mieux faire envie que pitié. Il n'entre pas dans

mes propos de disserter à l'infini pour en attribuer les mérites à un tel ou à un autre, je laisse ça aux «politiques». Mais juste de constater avec une grande satisfaction l'attractivité de notre commune. Pourvu que ça dure!

Peut-être que le terreau de ce succès se trouve par ailleurs dans le nombre important et le dynamisme de nos associations qui drainent dans notre village bon nombre de gens de l'extérieur créant de la sorte un effet «boule de neige» profitable à tout le monde et à toutes les activités. Il n'est pas possible de citer ici toutes ces associations, qu'elles me pardonnent, mais le TUN ouvre ses pages à toutes et chacune peut en profiter. Je peux même vous dire qu'il a justement été créé pour ça : permettre aux associations de se faire connaître afin de les irriguer le mieux possible. Je voudrais simplement mettre l'accent sur les nombreux spectacles culturels et sportifs qui animent notre village, et en particulier sur notre équipe de «foot» féminine. Il faut que chacun se rende compte que cette équipe évolue à un niveau

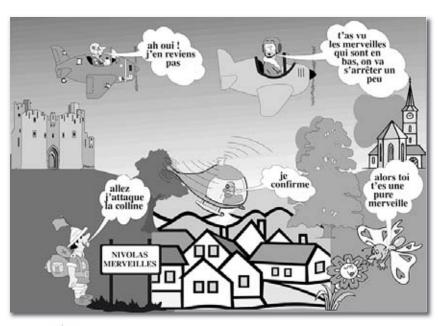
du championnat de France tout à fait exceptionnel compte tenu de la taille de notre village. La division 2 féminine correspond en effet chez les hommes à la ligue 2 professionnelle, c'est à dire le 2ème plus haut niveau national dans la hiérarchie de ce sport. Par comparaison, chez les messieurs on trouve des clubs aussi prestigieux que Sochaux, Auxerre, Nancy ou Ajaccio pour ne citer qu'eux. Avec Nivolas, des clubs non moins prestigieux comme l'Olympique de Marseille, Nîmes ou Toulouse viennent régulièrement en découdre sur la pelouse du stade des mûriers. Pour comparer à un autre sport, nos vaillantes nivolésiennes évoluent au même niveau que le CSBJ rugby. Quelle chance pour notre village et son rayonnement qui va bien au-delà des limites régionales avec de telles ambassadrices. Bien entendu, évoluer à un tel niveau n'est pas toujours facile pour

une agglomération de notre taille, ce qui explique probablement les difficultés rencontrées. Mais on ne peut que tirer un grand coup de chapeau aux joueuses, à l'encadrement et aux dirigeants qui doivent chaque jour de l'année faire des merveilles (encore!) pour maintenir le club à cet étage de la hiérarchie. Qu'ils en soient toutes et tous remerciés.

Enfin, puisque j'ai décidé aujourd'hui de verser dans le chauvinisme béat, remarquons que le centre de notre village est niché entre deux collines. Quinsonnas, que nous partageons avec nos voisins de Sérézin, qui exhibe fièrement sur son point culminant un magnifique château dont la restauration récente est une vraie réussite, et Vermelle avec sa splendide église du XIIème, sans oublier la fière petite chapelle de Boussieu qui veille jalousement sur l'histoire récente mais atypique du hameau du même nom. Alors, vous êtes convaincus ? Nivolas-Vermelle nous promet bien «monts et merveilles», c'est presque une évidence, j'ai à peine exagéré!...

A cet instant, j'ai une pensée émue pour Jean-Marie Beurré, s'il revenait parmi nous, il trouverait que les choses ont bien changé depuis sa jeunesse, maintenant «on passe à Nivolas et on s'y arrête». C'est toute la différence. En attendant, je voudrais vous souhaiter à toutes et à tous un très bel été et de joyeuses vacances ou vous transformerez en «merveilles» tout ce que vous entreprendrez.

Guy HYVER



La vie locale

Une centenaire à la Maison de l'Espérance

Les petites sœurs des Maternités Catholiques étaient venues de toutes les maisons de la congrégation pour entourer Marie-Louise Guerpillon, sœur Marie-Vianney de son nom en religion.

Portant allègrement ses cent ans, sœur Marie-Vianney est un personnage qui a marqué toute la congrégation, d'abord par la longueur de son sacerdoce, également par sa bonne humeur et son sens de l'humour, mais surtout parce qu'elle a été, pendant des années l'instructrice de très nombreuses «novices» à lallieu.

Aussi, après quelques mots de présentation d'une vie si bien remplie par Sœur Marie Thomas, la Supérieure de la Congrégation, tout le groupe des sœurs que sœur Marie-Vianney a formées, lui ont fait une véritable fête du souvenir, en rappelant, en chansons, en mimes, en histoires, les anecdotes qui ont émaillé ces dizaines d'années de formation. Une présentation pleine d'humour accueillie avec joie l'ensemble congrégation, par la famille de sœur Marie-Vianney, tout particulièrement sa jeune sœur



qui n'a que 90 ans et par tout le personnel de la Maison de l'Espérance. Michel Rival, le Maire souhaitait à son tour une longue vie, à Soeur Marie-Vianney et qu'elle continue à garder son sourire et son œil attentif et bienveillant entourée de tous. Après s'être déplacée seule pour souffler les bougies, elle invitait chacun à partager le gâteau, tandis que les enfants entonnaient «heureux anniversaire, tatie...»

Pon du sang : six nouveaux donneurs

Avec 52 dons enregistrés au cours de la séance d'avril, dont six nouveaux donneurs on peut dire que la collecte connaît une progression mesurée, mais constante, par rapport aux années précédentes.

Alain Guerrier, le président de l'Amicale, entouré de Denise Marmonier, Jocelyne Faure et Colette Deroux-Dauphin se



félicitaient de cette bonne tenue des dons et appelaient à nouveaux tous les jeunes à ne pas hésiter à venir faire ce premier pas qui permet de sauver des vies humaines, par le don volontaire.

Prochaine collecte:

Mardi 21 juillet de 16h45 à 19h15 à la salle des fêtes

Du boudin entre amis

Le boudin, comme l'hirondelle, ne fait pas le printemps, c'est pourquoi, Dédé Gadoud avait profité des derniers jours de l'hiver pour inviter ses amis à venir déguster le boudin sortant fumant de la chaudière installée dans la cour. De fait, il a été servi par un retour de la pluie et du froid, somme toute, le temps idéal pour déguster le boudin. Les connaisseurs que sont Claude Demaille, Fernand Rambaud ou Dolf Clavel ne se firent pas prier et décernèrent, comme d'habitude la palme du meilleur charcutier de campagne à l'ami Dédé. Maintenant, il faudra attendre le retour de l'hiver pour pouvoir rééditer une nouvelle invitation...à moins que la météo ne fasse de nouveaux caprices.



Le roi du ciel ____

Henri Robert -

Toi l'oiseau qui a la faculté de pouvoir voler Ce qui représente le premier rêve des humains En pouvant selon ton désir te maintenir ou te déplacer Connais-tu ta chance même sans avoir de main

Dans la famille des oiseaux il y a quelques prédateurs Qui attaquent les plus vulnérables de leurs congénères Et si les plus petits sont la hantise des aviateurs Ils sont souvent victimes du monde et de ses misères L'homme a réussi à fabriquer du matériel volant Qui peut te dépasser dans la conquête du ciel Mais ceci ne t'empêche pas de rester performant Envers et contre tout nouvel oiseau artificiel

Le répertoire des oiseaux est toujours enchanteur Personne n'ayant écrit leurs paroles ou musiques Et si tu chantes quelque part ce sera du bonheur Car ton chant sera tout simplement magnifique

Fête de l'amitié avec les retraités



Une centaine de retraités avaient répondu présent à l'invitation de la municipalité et du CCAS pour passer un excellent moment de convivialité autour d'un bon repas préparé par le traiteur local. Dès l'entrée dans la salle, des sets de couleurs et des pensées jaunes accueillaient chacun avec une note printanière qui mettait tout de suite dans l'ambiance de la journée. Et de fait, les langues se délièrent vite, soit pour retrouver des amis que l'on avait pas



vus depuis des mois ou pour faire connaissance avec personnes d'autres quartiers. Après quelques mots de bienvenue de Michel Rival, le Maire, l'équipe de bénévoles, coordonnées par Janine Gallin-Martel entrait en action afin que chacun soit bien servi. Comme d'habitude, de nombreux talents n'ont pas manqué de s'exprimer et chansons ou histoires se sont prolongées tard dans l'après-midi.













Une belle fête populaire avec les pompiers

Profitant du long week-end de Pentecôte, l'Amicale des pompiers de Nivolas-Vermelle, avait décidé de lancer une invitation aux clubs et associations de la commune et des communes voisines où le corps de sapeurs pompiers intervient en premier appel.

On peut dire que le succès a dépassé largement les prévisions des organisateurs car il fallut se réapprovisionner en grillades, frites et fûts de bière. Une belle soirée, servie par un temps propice a permis d'enregistrer près de soixante équipes de pétanque, plus de nombreux amis qui étaient venus passer un moment agréable autour d'une grillade ou du verre de l'amitié. Afin de répondre aux normes écologiques, les boissons étaient servies dans un verre sérigraphié au logo du Centre d'intervention, qui était consigné, mais que chacun pouvait conserver en souvenir.



Les entreprises et services locaux

ARBORI-PASSION



Angelo Ray - Arboriste-grimpeur diplômé

Quand on vient au contact d'Angelo Ray, on sent tout de suite que depuis toujours, il est passionné de nature et tout particulièrement des arbres, dont il parle avec une véritable passion.

Une passion qu'il a renforcée par une solide formation, d'abord en élagage complétée par un certificat de spécialisation intitulé : « taille et soin des arbres ».

On comprend tout de suite que pour lui l'élagage n'est pas un rabotage sauvage de l'arbre, mais une observation de son développement, pour travailler dans le respect du végétal et lui permettre de croître, en donnant le meilleur de lui-même. Souvent, des personnes qui ont choisi d'implanter un arbre d'une essence trop importante près de leur maison vont souhaiter étêter l'arbre, ce qui va le fragiliser et à terme le condamner à mourir.

Angelo préfère donc conseiller sur les essences à implanter en fonction de l'espace dont on dispose et d'accompagner la croissance par une taille de formation et par la suite une taille sanitaire.

Il travaille dans le même esprit, en collaboration avec trois collègues, Vincent Cuisnier de l'Isle d'Abeau, Yvan Ciesla de Saint Jean de Bournay, Serge Ducatez de Morestel.

Et il poursuit son perfectionnement. Il vient de participer au championnat régional d'arboriste grimpeur au parc des Cordeliers à Anduze et se prépare pour le championnat de France d'arboriste grimpeur. Il est membre actif de la SFA (Société Française d'Arboriculture) et prépare actuellement un diplôme européen le ETW (European Tree Worker).

Autrement dit, pour toutes tailles et soins aux arbres, abattage et démontage, broyage, dessouchage et différents conseils arboricoles on peut faire appel en toute confiance à un jeune de la commune.

Angelo Ray
Arboriste-grimpeur diplômé
tel 06 46 66 38 84
e Internet : www.arborinassio

site Internet: www.arboripassion.fr mail: arboripassion@laposte.net

FRANCK CHARRETON MAÇONNERIE PISÉ ET TERRE CRUE

Beaucoup de gens qui habitent des maisons en pisé se posent des questions sur les méthodes à employer pour les aménager, les restaurer et surtout améliorer leur performance énergétique afin de pouvoir réduire la consommation d'énergie.

Le parcours professionnel de Franck Charreton le désigne pour répondre à ce type d'interrogation.

En effet, celui-ci, un CAP de mécanique auto en poche découvre qu'il n'est pas vraiment passionné par la mécanique, mais qu'il est attiré par le bois et va démarrer un apprentissage auprès d'un charpentier dans son village natal, Villeneuve de Marc.

Puis pendant plusieurs années, il est chauffeur routier, mais son amour du bois ressurgit quand il rénove sa maison à Boussieu et comme, jusqu'à la seconde guerre, c'était le charpentier qui était le maître d'œuvre des constructions en pisé, c'est une piste qu'il a envie d'approfondir. Ce qu'il fait dans de nombreux stages afin de mettre au point ses techniques.

Il adhère alors à l'Association Terra qui regroupe tous les praticiens du bâti en terre crue, des architectes, des maçons, des charpentiers etc. Au sein de ce groupe, il travaille avec Natura-Bâti et Xavier Auplat qui sont des références dans le domaine du pisé.

En effet, on ne peut pas aborder les murs de pisé comme les murs d'agglo ou de béton. La terre est une matière vivante et il faut que les échanges



gazeux et hydriques puissent se faire entre le mur, l'intérieur de la maison et l'extérieur. Si on emprisonne l'eau que contient le pisé dans le mur, on va au devant des difficultés que rapportent parfois les journaux.

Au sein du groupe Terra, il s'attelle donc à mettre au point et à rédiger un guide des bonnes pratiques dans le domaine de la terre crue. Le groupe se retourne pour cela vers les techniques anciennes qui ont été oubliées ou délaissées et qui ont fait leurs preuves puisque certains murs de pisé ont plus de 300 ans.

Il intervient principalement dans la rénovation, dans l'aménagement d'anciens bâtiments agricoles et associe ses connaissances de maçonnerie à ses savoir-faire dans le domaine du bois et de la charpente, pour les planchers, les ouvertures etc ..afin de produire des habitats sains et écologiques.

Franck CHARRETON
Maçonnerie pisé et terre crue
Tel 07 81 19 60 53
http://franckcharreton.emonsite.com/
franck.charreton@sfr.fr

solution Les mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	М	Ε	D	Α	1	L	L	0	N	S
2	Ε	L	Е	C	Т	Е	U	R		т
3	L	Α		Т	Е	S	Т	Е	R	Α
4	Α	N	I	Е	R	Е		ı	-	Т
5	N		Т	S	Α	R	S		>	U
6	0	S	Ε		Т		υ	S	Е	R
7	М	Е	М	0	ı	R	Е			Е
8	Е	N		ı	V	Е	Т	Т	Е	S
9		Т	-	N	Е	Т	Т	Е	S	
10	Т	Е	S	Т		S	Е	R	Т	ı

Où acheter son pain à Nivolas-Vermelle ?

BOULANGERIE FLO



Florian, réside à Rochetoirin, où il possède depuis quelques années une boulangerie. Il s'est installé à Nivolas-Vermelle, en Novembre 2014, dans des bâtiments qu'il a achetés et qui sont situés entre le supermarché Colruyt et Cap Animal. Cet ensemble de commerces est installé au bord d'une route à grande circulation, avec un accueillant et grand parking. La société emploie 5 personnes toutes résidentes, dans des communes proches.

A la boulangerie Flo le pain est fabriqué sur place à partir de la farine produite à Maubec. Tous les produits utilisés proviennent de l'activité locale. Les laitages viennent des Eparres, etc..

Chez Flo, vous trouverez une grande variété de pains et toute sorte de pâtisseries. Florian a aussi développé la restauration rapide qui attire une clientèle diversifiée.

Florian évoque son expérience, à Rochetoirin qu'il souhaite utiliser à Nivolas-Vermelle. Il souhaite s'inscrire dans le tissu social du village : rencontres entre commerçants du village pour mener des actions communes ; travailler avec les associations de la commune lors des manifestations locales. La boulangerie doit sponsoriser l'équipe de Foot dès la prochaine saison.

LES FROMENTIERS : BANETTE



Arrivée à Nivolas-Vermelle en octobre 2014, cette entreprise familiale emploie 3 employés dont 2 nivolaisiens. Les travaux ont été réalisés par des entreprises locales. Véro, Gilles et Thibaud souhaitent participer au développement local.

Chez Les Fromentiers vous trouverez un pain fabriqué par la franchise, façonné, fermenté et cuit sur place, des viennoiseries, de la restauration rapide avec sandwichs, quiches, burgers, pizzas, salades et un salon de thé avec café et thé.

L'établissement possède une licence 2 qui lui permet de servir du vin de la bière, du cidre et d'autres boissons. Les clients ont accès à une connection Wifi. La boutique est ouverte 7 jours sur 7.



La boulangerie du village qui existait depuis de nombreuses années à Nivolas, dirigée par Madame Perroud est venue s'installer en 1983 à l'endroit où elle est actuellement lors de la construction des nouveaux immeubles. En 2007 M. et Mme Burylo ont repris la boulangerie. A partir de la farine Banette du Moulin du Bion, le pain est réalisé sur place. Six personnes dont quatre employées vous proposent différents pains, des viennoiseries, des pâtisseries et des chocolats. Tout est fabriqué sur place. Le «Royal» est un gâteau au chocolat qui rencontre un grand succès. Un client lyonnais vient régulièrement acheter le pain des «canus», un autre vient pour «la grosse couronne» bien cuite.

La boulangerie propose également de la restauration rapide: sandwichs, pizzas, quiches. Elle est ouverte du mardi au samedi de 6h à 19h30 et le dimanche de 6h à 13h.

Ces établissements travaillent avec les associations de Nivolas-Vermelle et sont des points de vente du « Dauphiné ».

Des mangas

Une nouvelle année s'achève avec toujours autant d'élèves motivés et une bonne ambiance! Cette année deux cours sont en place de 9h à 10h30 et de 10h30 à 12h, les samedis matin hors vacances scolaire! Si vous êtes intéressés vous pouvez venir dès à présent faire un essai gratuit sans aucun engagement! juste une chose, prévenez-moi par sms, téléphone ou mail la semaine avant votre essai. Pour avoir un aperçu des travaux

d'élèves je vous rappelle l'existence d'une page sur Facebook cours de dessins mangas Nivolas-Vermelle régulièrement mise à jour. A venir des projets de fin

d'année, comme l'année passée avec des auteurs mangas, une exposition des dessins des élèves sur Nivolas, et pour la rentrée 2015 un concours inter atelier



! Dans l'immédiat, le 6, 7 et 8 juillet stage de dessins mangas ouvert à tous de 10h à 12h sur Nivolas! Avis aux amateurs!





Inscriptions possibles dès à présent ! Pour plus de renseignements merci de m'appeler au 06 73 50 23 95. caymanfrederique@hotmail.fr

La vie culturelle

Intervention de Nemo à la bibliothèque

Dans le cadre de la Biennale du Livre du Nord-Isère, la bibliothèque municipale a accueilli le plasticien, auteur de bandes dessinées Nemo. Nemo est également un spécialiste des interventions en milieu scolaire, où sa démarche associe toujours une recherche individuelle à la création collective. Ici, il s'agissait d'illustrer les lettres de l'alphabet à partir de textes proposés par l'animateur et la part de recherche d'illustration par les enfants était déterminante, puisque chacun était invité à exprimer ce qui l'avait le plus frappé. Un travail amorcé en petit groupe à la bibliothèque et poursuivi, pour la partie réalisation technique, peinture dans la classe, avec des enfants de CM2 qui se sont montrés enthousiastes. Le livre réalisé sera, bien entendu visible à la bibliothèque.



Klaxon, trompettes et pétarades

Écrite voici une trentaine d'année, après l'assassinat d'Aldo Moreau par les Brigades Rouges, la pièce de Dario Fo n'a pas pris une ride. Gianni Agnelli, le grand patron de la Fiat, poursuivi par ses ravisseurs qui prennent sa voiture en sandwich est sauvé des flammes par Antonio un ouvrier syndicaliste, licencié quelques jours auparavant. Une série de quiproquos s'enchaînent alors, Rosa l'épouse de l'ouvrier appelée à l'hôpital, croit reconnaître son mari et Agnelli se retrouve avec l'identité

et le visage d'Antonio après chirurgie réparatrice. Le grand patron dans la peau de l'ouvrier syndicaliste.

Tous les ressorts d'une comédie burlesque sont montés et vont se dérouler à un train d'enfer pendant plus de deux heures de spectacle. Robert Froquet a su trouver une mise en scène qui met en valeur le texte de Dario Fo et sa satire sociale où la justice, la médecine, les médias et surtout la politique sont épinglés. En particulier dans une tirade finale époustouflante Agnelli clame qu'en



dépit de tout, c'est le capital triomphant qui mène la société.

Du beau travail de théâtre amateur avec une mention particulière pour Rosa qui tire la dynamique de la pièce.

Une fin de saison dans la joie et la bonne humeur à l'ALEP Art et Culture

Dimanche 7 juin, l'ALEP art et Culture, sous un soleil magnifique emmenait 50 personnes à la découverte du vieux Lyon et du nouveau musée des Confluences. La visite guidée des traboules aura permis à certains de découvrir l'origine du mot traboule qui vient du latin « transambulare qui donne trabulare ». Ils auront aussi appris parmi de nombreuses anecdotes que les premières traboules sont apparues non pas à l'époque Renaissance comme on le dit souvent mais à l'époque de Lugdunum au IVème siècle...

Riches de cette visite, les participants se sont copieusement restaurés autour d'une table typiquement lyonnaise. Le repas juste terminé, ils sont partis à la découverte du nouveau musée qui depuis la fin de l'année 2014 trône à la pointe de la presqu'île, à la

confluence du Rhône et de la Saône. Le soleil illuminait les façades des espaces « cristal » et « nuage ». Nos visiteurs nivolaisiens se sont émerveillés devant les trésors scientifiques, artistiques et ethnologiques qu'ils ont découverts dans les diverses expositions. La tête pleine de toutes ces richesses culturelles et les jambes fatiguées, ils ont pris le chemin du retour.

Lundi 8 juin, les comédiens de l'ALEP Art et Culture ont présenté à la salle des fêtes le fruit de leur travail de cette année encadrés pour la dernière fois par Robert Froquet « Du riffifi à l'auberge ». Après plusieurs années d'interventions dans notre association, Robert prend sa retraite et nous quitte. Nous le remercions pour tous ces moments de rires et de bonheur qu'il nous a offerts chaque année avec nos artistes en herbe.



Une saison qui se termine c'est aussi la préparation de la saison suivante : L'ALEP Art et Culture sera présente au Forum des associations samedi 5 septembre avec des représentants de ses 3 sections : Peinture, Scrapbooking et Théâtre.

Dès le lundi 7 septembre les cours de peinture reprendront au club des retraités à 18h30 et nous proposons la création d'un cours de dessin de 17h à 18h.

Malgré le départ de Robert, le théâtre continuera le lundi soir à Nivolas-Vermelle pour les petits et les grands. Les inscriptions se feront au forum le 5 septembre.

Le scrapbooking également reprendra à la rentrée et il sera possible d'obtenir tous les renseignements recherchés au Forum.

L'ALEP Art et Culture vous souhaite un bel été et vous dit à la rentrée avec de nouvelles surprises.

Graziella Bertola-Boudinaud

Lumineux vernissage de l'exposition de Florence V

Malgré le déluge qui s'était abattu sur le nord-lsère, précisément à l'heure du vernissage, une foule dense remplissait l'église de Vermelle, afin de rencontrer Florence V Henric qui avait choisi, pour la troisième fois cet écrin médiéval pour présenter ses dernières œuvres.



Il faut dire que dès la porte franchie, le contraste était saisissant, avec les couleurs franches de la palette de Florence V qui faisaient oublier la grisaille extérieure. Elle a, en effet su créer un style où le sujet n'a que peu d'importance, qu'elle le nomme coucher de soleil, marine ou forêt, l'important,

c'est la couleur, au service de la lumière et de l'expression. Car si le monde qui nous entoure est affaire de reflets et de lumière, Florence V avec sa technique de peinture au doigt, à la main, crée un monde à découvrir. Mais chacun est invité à y mettre ce qu'il en a envie car la peinture de Florence V implique une

rencontre, où tout n'est pas dit, et c'est là l'intérêt de ses toiles.

Suzanne Badin,



Présidente de l'Association et Michel Rival, le Maire, après quelques propos introductifs, laissaient la parole à l'artiste qui rappelaient le souvenir de Marc Perry qui l'avait invitée la première fois à Vermelle en disant, avec beaucoup d'émotion, le plaisir qu'elle éprouve lors des rencontres avec son public. Membre du groupement international des peintres lyonnais, elle a depuis fait beaucoup de chemin et son retour à Vermelle est véritablement magique pour elle.

Jardins et espaces verts s'exposent à Vermelle

Dans son écrin de verdure sur la colline, l'église de Vermelle était toute désignée pour accueillir l'exposition sur les jardins au fil des temps. D'autant, que depuis trois ans, sous les doigts verts de Denise Fréchet et des bénévoles de l'Association pour la Protection de l'Église de Vermelle, un véritable jardin fleuri s'est développé dans le petit cimetière médiéval qui entoure l'église.

Suzanne Badin, la Présidente, présentait cette exposition dans l'esprit des précédentes sur les parfums et la vigne qui ont connu un beau succès de participation. L'exposition d'abord est très pédagogique, dans sa présentation des jardins qui ont toujours accompagné les hommes depuis la haute antiquité, depuis les jardins suspendus de Babylone jusqu'aux jardins partagés qui permettent des rencontres conviviales dans les zones urbaines ou sur les terrasses d'immeubles, en passant par les jardins du Maghreb ou les jardins des senteurs du Moyen Age. Le cadre préservé de Vermelle se prête admirablement à cette exposition, but d'une promenade dans la nature, à deux



pas de la ville. L'exposition sera visible tous les samedis et dimanches, de 15h à 19h jusqu'au 5 Juillet.

Les « con con con » ont fait un tabac

Leur réputation a dépassé les limites de la Bièvre, et au vu des commentaires des spectateurs recueillis lors du petit moment de convivialité qui a suivi, on peut dire que Graziella Bertola-Boudinaud a été bien inspirée d'inscrire ce spectacle de la Compagnie de l'Arbre au programme des soirées de Nivolas.

Une plongée décapante et pleine d'humour sur l'actualité qui pourtant n'est pas forcément drôle en ce moment. Mais il faut savoir rire de tout, cela semble être la maxime de ce groupe qui n'engendre pas la mélancolie. Mais, attention, il ne s'agit pas d'une œuvre militante, au sens un peu rébarbatif du terme, mais une véritable création poétique, une cascade de mots et de jeux de mots où tout n'est pas dit, mais où le spectateur doit faire un effort pour faire travailler ses méninges. Autrement dit, l'opposé de la démarche

de la télé réalité largement fustigée au cours du spectacle.

Des trouvailles de mise en scènes sont venues étoffer le spectacle, et lui donner un aspect très visuel, comme la scène du discours du poisson rouge, où celle des grecs qui se retrouvent à poil après les multiples politiques d'austérité infligées ; des moments qui déclenchent l'hilarité d'une salle comble qui n'a pas boudé ses applaudissements.



Rendez-vous avec le psychanaliste



Tout se joue dans le cabinet du psychanalyste. A travers un texte qui explore la face sombre de la nature humaine, Joël Casagrande et Didier Marino relèvent le défi et réalisent une performance avec une maîtrise parfaite du texte et du jeu théâtral.

Les associations sportives

Souvenir Michel Garnier et Guy Accolas

Michel Garnier et Guy Accolas ont été des dirigeants dévoués du Club Sportif Nivolésien, disparus la même année, alors qu'ils étaient encore en pleine activité. Depuis 6 ans, pour honorer leur mémoire, le Club organise un tournoi au Stade des Mûriers. Cette

année, c'étaient les UIO - UII qui étaient invités à participer à cette rencontre. Pas moins de 12 équipes, 6 de chacune des catégories s'étaient inscrites et se sont rencontrées sportivement sur la pelouse, malgré les averses venues les perturber



par moment. Au moment de la pause de midi, une délégation du CSN accompagnée de Michel Rival, le Maire, de Laurent Glad, Adjoint, de Monique compagne de Michel Garnier est venue se recueillir au cimetière.



Un stage de foot avec le CSN

Pendant les vacances de Pâques, le CSN a accueilli près de 60 enfants pour son traditionnel stage de foot / multi activités. Une journée type pour un stagiaire : arrivée 8h30 pour le petit déjeuner suivi d'une séance football sur le terrain jusqu'à 12h. Moment de convivialité dans la salle de réception du stade des Mûriers durant le repas cuisiné par Marc, cuisinier du traiteur Carret Bonhomme!

Puis l'après-midi, les stagiaires ont pu goutter à de multiples activités telles que le Laser Game, le Bowling, la piscine ou encore « Incroyable talent ». Pour finir la journée un goûter bien mérité est pris par l'ensemble de nos petits footballeurs! Avec en prime le vendredi une fondue au chocolat préparé par Florence Bossy.

Un grand bravo aux animateurs du club: Yanis DJOUAHRA - Cyrille BOUNOUA - Marion EMERARD - Adrien COMMANDEUR -Anthony Laurans - Elodie FLORES - Maxime CLAIN - Colin GENTIL .

Ainsi qu'aux dirigeants présents tous les jours pour la logistique autour de ce stage : Magalie GENTIL - JC LAMBERT - Paul **BONNAIRE - Christian FOLLIASSON**

L'équipe U7



Coup de projecteur en cette fin de saison sur notre équipe U 17 qui après un parcours en championnat plus qu'honorable s'est qualifié pour la finale de la coupe de l'Isère . Cette finale s'est déroulé à La Tour du Pin le 14 juin à 14h30 et a vu nos jeunes nivolésiens s'opposer au club d' Echirolles. Ce groupe d'une vingtaine d'éléments est entraîné par Adrien Commandeur et Julien Goncalvès à qui nous adressons un coup de chapeau pour leur implication auprès des jeunes et la qualité et le sérieux de leur entraînements.



La saison se termine pour le CSN mais l'ensemble des composantes du club est déjà tournée vers la préparation de la saison 2015/2016. Si vous souhaitez rejoindre notre club vous pouvez d'ores et déjà nous contacter au 06 30 85 45 18 ou cs.nivolesien@orange.fr

De belles randos avec le Basket

Pour une fois, les basketteuses avaient abandonné le ballon rond et proposaient trois parcours à travers la campagne sur les sentiers de randonnée. Avec plus d'une centaine de participants, et compte-tenu des randonnées également programmées

dans les villages voisins, on peut dire que cette première est une réussite. Cyrille Auberger, le Président, entouré de Stéphanie Billard et de Nadège Devoldère attendaient les participants, pour leur remettre à l'arrivée un pied de tomates cerises.



Podium pour l'Espoir Gymnique

L'Espoir Gymnique de Nivolas est à l'honneur en cette fin de saison. Les garçons de Niveau 5 se sont brillamment qualifiés pour la Finale Nationale prévue à Crolles (38) le week-end du 6 et 7 Juin.

En effet samedi 9 Mai, ils ont terminé 1 er sur 6 équipes du 1/4 Sud-Est, avec cerise sur le gâteau, un podium 100% Nivolaisien! 1 er : Dylan Seigle-Buyat, 2ème :

Fabien Barral, 3ème : Jeremy Contégat.

Un très beau travail du coach Lionel Gallien, qui s'est malheureusement blessé, n'a pas pu profiter de cet honneur.

De leur côté, les filles ne sont pas en reste puisqu'elles vont avoir leur 1/2 Finale nationale le 24 Mai à Brindas (69).

Dernière nouvelle, l'équipe des garçons est championne de France de sa catégorie.







Réussite de la vadrouille nivolaisienne

Malgré temps frais et pluvieux 135 participants sont venus participer à la rando du cyclo club de Nivolas qui les a emmenés visiter les terres froides et l'avant pays St Jeannais 36 clubs majoritairement du Nord Isère et de la région Grenobloise ont participé, entre autres :

Cyclo Les Abrets : 12 participants ont remporté le trophée offert par la municipalité pour le plus grand nombre dont la féminine ANNICK qui était la plus méritante

Maubec: 9 participants

Tullins et Le Grand Lemps: 8 participants

L'Isle Abeau: 7 participants Romagnieu, Voreppe et Vélo Club

BJ: 6 participants

Massieu et La Verpillière: 5 participants Sans oublier le doyen de la randonnée Maurice LACROIX, venu de Vizille, qui malgré ses 85 ans a effectué le 45 km et ses 550 m de dénivelée positive.



A entendre les commentaires tous ces cyclos étaient ravis d'avoir vadrouillé à souhait sur des petites routes souvent méconnues et ont chaleureusement apprécié la qualité du ravitaillement de luxe à Eydoche, l'assiette à l'arrivée et bien sûr la convivialité de toute l'équipe en place.

Une journée de rencontre autour du tennis



Après 2 semaines intensives de matches le club souhaitait se retrouver au cours d'une journée de convivialité, autour du tennis, bien entendu. Un concours interne avait donc été mis au point sur l'ensemble de la journée. Le matin les 1/2 finales se sont jouées sous les nuages bien vite dissipés dès la mise en route du barbecue, marquant la pause, pour tous les compétiteurs du tournoi.

L'après-midi on passait aux choses sérieuses en débutant par les finales dames avec la victoire de Cécile GEORGES sur Marie Claire MULLER PILARD 6/2-6/0



Suivait la finale homme qui, après un dur combat, a vu la victoire en 3 sets de Damien LAGIER sur Patrick LENEVANICK 4/6-6/2-6/4

Tard dans l'après-midi on passait à la remise des trophées en présence de Michel RIVAL, le maire, et on terminait autour du verre de l'amitié.

Chacun est reparti avec le plein de "tennis, soleil et sourire" pour le plus grand plaisir des dirigeants.

Du côté du practice

De belles randos en perspective



Cet hiver de nombreux golfeurs de l'amicale se sont entraînés avec acharnement et sérieux. Guidés et corrigés par Vincent, leurs progrès sont incontestables.

Nombre d'entre eux se distinguent dans les compétitions régionales ou nationales. Bravo à tous, le travail paie toujours mais on ne sait pas quand.

Notre sortie à Faramans a eu lieu en mai ; malgré le vent du Nord qui déviait nos balles et engourdissait nos muscles la journée a été conviviale et sympathique, comme d'habitude. Prochainement auront lieu diverses manifestations:

- Le concours d'approche le 3 iuillet.
- Et pour quelques-unes, privilégiées, le Pro AM d'Evian le 9 Juin. Équipe sera formée de Daniele, Pascale, Roselyne et Vincent. Le beau jeu sera au rendez-vous.

Marc Chavanne





Le beau temps était au rendezvous pour l'organisation de La Marche dans la Nature. 350 participants ont apprécié les sentiers et admiré les paysages imprenables depuis les ravitaillements de Succieu ou de Quinsonnas. En ce printemps nous avons déjà parcouru quelques kilomètres et un beau rendez-vous dans le Vaucluse sur les sentiers des Gorges de la Nesque, les carrières d'Ocre de Bedoin et une magnifique randonnée dans les dentelles de Montmirail et Sarrasines.

site exceptionnel, avec des vues sublimes. Avec la saison estivale qui arrive notre programme va «s'élever» doucement.

Programme des randonnées 2015 à découvrir sur notre site.

NOUS VOUS DONNONS RENDEZ-VOUS SAMEDI 26 SEPTEMBRE

RANDO SEMI-NOCTURNEToutes les informations sur le

site http://sitealep.e-monsite

Tél. 06 89 30 05 77

Permanence salle foyer le mardi 18h30-19h30





Des résultats au judo

Cette année encore, nous avons eu le plaisir de voir nos jeunes judokas représenter le club aux championnats départementaux. Julia Mailles se classe ainsi seconde et Gwladys Marsigli se classe 5ème. Elles ont participé toutes les deux au championnat de la ligue Rhône Alpes le 7 juin.

Nous avons aussi pu présenter une équipe Benjamins. En effet, pour la première année, l'effectif de judokas a été suffisant pour faire participer une équipe Garçons aux compétitions organisées par la fédération. Ils ne se classent pas mais nos benjamines (participant aux championnats en équipe avec les filles de Domarin) se classent 3ème.

Le gala annuel aura lieu le vendredi 26 juin au gymnase. Les judokas se verront remettre leurs nouvelles ceintures. Nous récompenserons ensuite les enfants ayant réalisé les meilleures

performances sur les interclubs. Nous y tiendrons aussi notre assemblée générale annuelle. Et nous terminerons la soirée autour d'un verre.

Les cours reprendront le 8 septembre après le forum des associations.



Pour tous renseignements, vous pouvez nous contacter par courriel: jcvn38@gmail.com ou par téléphone: 06.18.31.34.87 (Fabien Lambertin, président) ou 06.09.10.12.50 (Jérémie Robur, professeur).

Nivolas-pétanque 38 marque des points

Un lundi de pentecôte avec un soleil estival, voilà quelles ont été les clefs de la réussite du concours de pétanque organisé le club Nivolas-Pétanque 38, un club qui n'a qu'un an d'existence mais qui a déjà fait sa place



parmi les amateurs de la petite boule du nord-lsère. Pour ce concours, sur invitation, ils étaient venus de tous les clubs voisins et même certains du Rhône et de l'Ain. Si Serge Bonnassieux n'était pas lui-même





présent puisqu'il concourait pour le championnat départemental à Eybens, le groupe qui s'est rassemblé sous cette étiquette ont su se montrer à la hauteur pour accueillir 64 tête à tête le matin et 52 doublettes au concours de l'après-midi. Des joueurs qui se sont tous montrés ravis de l'accueil de cette jeune équipe.

Une saison de badminton qui finit trop tôt

Ce lundi l'er juin, nombreux joueurs étaient présents pour la dernière séance de la saison.

C'est bien tôt pour le badminton de Nivolas Vermelle au grand désespoir de ses 73 adhérents.

Pour cause, le club qui ne dispose que d'un créneau le lundi soir pendant les périodes scolaires, se voit contraint d'interrompre ses entraînements quand les lycéens partent en révision.

Nos membres pour une grande majorité nivolésiens, souhaitent

étudier avec la commune des tracés dans le gymnase municipal, ce qui permettrait de venir en juin, quand le basket arrête ses entraînements.

Rappelons qu'aucune subvention n'a été demandée par le club depuis sa création, il y a déjà 5 ans.

Enfin au travers ce club, nous continuerons d'insuffler le bon esprit sportif surtout aux enfants de plus en plus nombreux.

Bonnes vacances d'été et à la rentrée de septembre.

Nivolas Aïkido

Gérald Pizzighini et ROBERT Montabonne vous proposent deux activités complémentaires :

- une discipline martiale, l'AÏKIDO, art japonais de défense. Les pratiquants apprennent à maîtriser l'attaque de leur adversaire sans utilisation de force à mains nues ou avec l'utilisation d'armes en bois. Vous arriverez à mieux gérer votre mental et la coordination de vos gestes
- Le QI GONG, gymnastique chinoise de santé et de longévité.

Le but de ces mouvements consiste à améliorer la santé et à vivre plus longtemps tout en conservant souplesse et agilité. Une catégorie de QI GONG vise, par le biais d'étirements liés à chacun de nos organes, à mobiliser avec souplesse muscles et tendons. Une deuxième série

est plus axée sur les méridiens des organes vitaux afin d'avoir une action énergétique ciblée.

La pratique régulière du QI GONG va diminuer nos rythmes respiratoire et cardiaque tout en augmentant notre énergie. Par ailleurs, la pratique d'une activité sportive peut augmenter ces deux rythmes, provoquer une transpiration afin d'éliminer les toxines. Ce qui est aussi bénéfique à l'organisme.

On peut donc imaginer de combiner intelligemment les arts physiques de l'occident et la gymnastique de l'énergie de l'orient.

Nous vous invitons à venir découvrir ces disciplines au sein de notre association.

Contact : Gérald PIZZIGHINI 06 87 10 94 27 g.pizzighini@wanadoo.fr

De nouveaux maillots pour le badminton

Les membres du badminton de Nivolas Vermelle ont reçu lundi 27 avril lors de l'entraînement

hebdomadaire, leurs nouveaux maillots. Avec un effectif en nette progression de près de 70 adhérents cette année, ce nouveau maillot était très attendu.

Les jeunes et les moins jeunes sont tous ravis d'arborer les nouvelles couleurs du club.



Rando du Yoga



Du côté des Ecoles

Monsieur Carnaval s'est arrêté à l'école de Boussieu

La journée banalisée sur le thème du carnaval a connu un franc succès à l'école de Boussieu. Toutes les classes avaient préparé déguisements et maquillage, donnant lieu à un réel défilé/présentation des différentes œuvres éphémères et rivalisant pourtant toutes d'imagination les unes avec les autres. La matinée se terminait autour d'un goûter préparé par les parents. Les CP n'ont bien entendu pas été en reste et les costumes particulièrement variés



Carnaval à l'école maternelle





Des questions sur le péri-scolaire

Début juin, la commission scolaire a fait un point de l'organisation des activités périscolaires en présence des directeurs d'école et des délégués des parents d'élèves aux conseils d'écoles. Si l'organisation mise en place au cours de cette année scolaire a globalement donné satisfaction, tant aux enseignants qu'aux parents, quelques questions émergent : Ne serait-il pas plus judicieux de revenir au samedi matin, au lieu du mercredi matin ? L'heure de reprise des cours, l'après-midi semble un peu tardive

pour les plus petits, ne pourrait-on pas revenir à 13h30? Les cours le mercredi matin posent la question de ce qui pourrait être proposé le mercredi après-midi.

Pour toute modification des jours ou des horaires scolaires, seule l'Education Nationale peut envisager ces changements et la question est posée trop tardivement. Il est proposé d'élaborer, en accord avec les enseignants et les parents, un questionnaire qui sera soumis aux parents dans le courant du premier trimestre de l'année scolaire 2015-2016, afin de pouvoir poser les questions dans les temps à l'Inspection Académique, en attendant, les horaires et intervenants péri-scolaires seront reconduits pour l'année scolaire à venir sous la même forme que l'année en cours. Ce type d'organisation a fait l'objet du dépôt d'un Projet EDucatif Territorial (PEDT), dans le cadre intercommunal avec toutes les communes du Val d'Agny.

Jardins et espaces verts

Une exposition très documentée dans le cadre médiéval de l'église de Vermelle.

Tous les week-end de 15h à 19h jusqu'au 5 juillet

Temps fort pour la nuit des églises samedi 4 juillet de 19h à 22h

Journées Européennes du Patrimoine

samedi et dimanche de 10h à 12h et de 15h à 18h Eglise de Vermelle

Le dimanche à 17h : Lecture de textes par Michel Le Royer (ex pensionnaire de la Comédie Française) accompagné par Brigitte Gonin-Chanut au piano

Le sou des Ecoles du Village

La Randonnée des Saveurs Marche & VTT

En partenariat avec l'espoir Gymnique de Nivolas Vermelle, notre association a organisé la quatrième édition de la Randonnée des saveurs le dimanche 29 Mars 2015.

«Un Rendez-vous sportif?» sûrement et pas seulement pour les plus de 450 participants adultes et enfants (300 marcheurs, 150 vététistes) qui se sont élancés à pied ou à vélo sur les circuits tracés et très bien balisés. En effet cette année la pluie a quelque peu rafraîchi le temps et alourdi les terrains la veille, ainsi au sens propre (ou presque!) les hommes et leurs machines ne faisaient souvent plus qu'un ! La tenue d'élection nous a aussi obligé d'improviser une installation dans la salle des fêtes et de monter une cuisine volante dans un barnum, que d'émotions et de souvenirs ...

Trois circuits pédestres étaient proposés dans les alentours du village allant de 5 à 15 Km et quatre distances VTT dont une de 50 km pour les plus sportifs.

Les ravitaillements fournis ont encore été plébiscités, ainsi que le balisage toujours aussi efficace.

Après l'effort, un repas au chaud dans la salle des fêtes a réchauffé les corps et émoustillé les papilles de chacun.

Un grand Merci aux nombreux participants ainsi qu'à tous nos partenaires et à tous les

bénévoles disponibles durant cette journée et pendant toutes les phases préparatoires.

Prochainement

Kermesse / Spectacle

Le 27 juin, nous vous attendons tous, Petits et Grands pour une grande journée de fête.

Au programme:

- A 10h00, spectacle proposé par les enseignants au gymnase municipal,
- Puis nous vous donnons rendez-vous au stade municipal pour un repas champêtre et des animations, des ateliers (maquillage, vernis, tresse), des structures gonflables ...

Venez Nombreux! Que de surprises en perspective!

Je me souviens ...

Toute l'équipe du Sou des Ecoles de Nivolas Vermelle tient à remercier les Parents, les Enfants, les Enseignants, Monsieur le Maire, le personnel des Services de la commune, les commerçants, les sociétés et Entreprises de Nivolas et aux alentours pour leur aide précieuse tout au long de cette année scolaire 2014/2015.

L'année fut riche en manifestations de qualité que nous avons organisées, permettant de financer des projets pédagogiques pour les deux écoles Maternelle et Elémentaire.:

• une classe d'anglais en Savoie, des déplacements scolaires, des sorties, ... Nous sommes évidemment à l'écoute des projets d'école et ce pour nous permettre d'anticiper sur les moyens à mettre en œuvre pour les subventionner.

Le Sou des écoles c'est aussi la joie de vivre en organisant le traditionnel Carnaval; avec la présence et la batterie Fanfare de Bourgoin Jallieu, en brûlant Monsieur Carnaval pour mettre un terme à l'hiver et annoncer les couleurs du printemps; l'Arbre de Noël et son spectacle musical, la Kermesse de fin d'année scolaire...

Une Spéciale dédicace de la part du Président du Sou des Ecoles à tous les membres et Bénévoles qui donnent de leur temps et trouvent les moyens de réaliser toutes ces manifestations aux bénéfices des Enfants de Nivolas Vermelle.

A vos calendriers :

• Samedi 27 juin 2015 - La Kermesse au Stade municipal - Structures gonflables pour les petits et les grands, jeux, animations et repas champêtre.

- Vendredi 18 septembre 2015 -Assemblée générale au Foyer municipal.
- Samedi 21 novembre 2015 Soirée Loto au Gymnase municipal.
- Vendredi I I décembre 2015 Arbre de Noël à la Salle des fêtes

L'association loi 1901 à but non lucratif du Sou des Ecoles a pour vocation de financer les projets pédagogiques (Voyage de découverte, Classe de neige, Classe verte, Achats de matériel...) des enseignants des écoles primaires et maternelles de Nivolas Vermelle.

Bienvenue à tous les bénévoles, les parents qui souhaitent rejoindre la dynamique et très sympathique équipe du Sou des Ecole de Nivolas Vermelle. N'hésitez pas à nous contacter.

Au nom du Sou des Ecoles, je vous souhaite d'aborder avec allégresse la plus chaude des saisons.

Retrouvez nous sur Facebook à l'adresse :

Sou des écoles Nivolas Vermelle







l'école maternelle de Nivolas au Moulin Guitare

Le lundi 30 mars, les trois classes de l'école maternelle de Nivolas se sont rendues au Moulin Guitare, sortie entièrement financée par le Sou des Ecoles. Malgré le temps maussade, les élèves sont revenus plein de souvenirs merveilleux de cette journée durant laquelle les enfants étaient tour à tour chanteurs, musiciens, acteurs et spectateurs! Lors d'une exposition proposée aux parents d'élèves à l'école, les enfants racontent leur fabuleuse journée:



Le car nous a déposés sur un parking. Pour arriver jusqu'à Moulin Guitare, on devait marcher et suivre les guitares rouges qui nous montraient le chemin.



Aaron et Agathe jouaient du bodhran (tambour irlandais), Faustine jouait des cuillères en bois et Emma jouait avec le triangle en noisetier.



Mila a joué de la coloquinte (un légume du potager). Lily, Nina et Ophélie ont fait de la musique avec des sachets de graines de radis.



Nous sommes allés visiter le jardin de Moulin Guitare : il y a avait des choux de Bruxelles. Derrière l'épouvantail, il y avait le parc des oies.

Des ateliers de musique étaient proposés aux élèves.



Emma: Là j'ai fait « si si si ah, ah, ah; si si si, oh, oh, oh! »



Tymoté: J'ai frotté le « Y ».



Ryan : J'ai fait de la musique avec la grenouille.